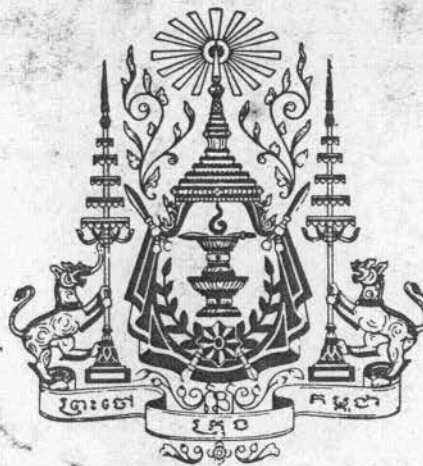


L0008569

B105

ROYAUME DU CAMBODGE



DOSSIER

DES AGRESSIONS DES FORCES
AMERICANO-SUD-VIETNAMIENNES A CHANTREA,
PROVINCE DE SVAYRIENG (CAMBODGE)
LE 19 MARS 1964
SOUMIS AU CONSEIL DE SECURITE DE L'O.N.U.

MINISTERE
DES
AFFAIRES ETRANGERES

SV/mt
NO.486

New-York, le 16 avril 1964

Monsieur le Président,

D'ordre du Gouvernement Royal du Cambodge, j'ai l'honneur de soumettre au Conseil de Sécurité, pour l'information de ses Membres, le dossier des agressions commises par les Forces Armées américano-sud vietnamiennes contre le territoire et la population du Cambodge.

Ce dossier comporte une lettre d'introduction du Gouvernement Royal du Cambodge, un mémoire explicatif et des documents annexes qui se rapportent :

1. à l'agression du village de Chantréa le 19 mars 1964;
2. au bombardement du village de Mong le 4 février 1964;
3. aux violations du territoire, de l'espace aérien et des eaux territoriales du Cambodge pendant l'année 1963 et les premiers mois de 1964.

Son Excellence
Monsieur le Président du Conseil de Sécurité
de l'Organisation des Nations Unies
Nations Unies
New York 17, New York

.../...

Je vous serai obligé, Monsieur le Président, de bien vouloir faire distribuer la présente lettre avec le dossier joint comme document officiel du Conseil de Sécurité.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

SIGNE: SONN VOEUNSAI

Sonn Voeunsai
Ambassadeur
Représentant Permanent
du Cambodge



Le Gouvernement Royal du Cambodge a l'honneur de présenter au Conseil de Sécurité des Nations-Unies, pour son information, le dossier des agressions commises par les forces armées américano-sud vietnamiennes contre le territoire et la population du Cambodge (1963-1964), victimes de l'hostilité permanente des Gouvernements qui se succèdent à Saïgon depuis l'accession du Cambodge à l'Indépendance en Novembre 1953.

Les provocations, les destructions et les crimes contre le Cambodge pacifique existent depuis lors - et deviennent chaque jour de plus en plus meurtriers -.

La récente agression américano-sud vietnamienne contre le village cambodgien de Chantrea, qui a causé 17 morts dont des femmes et des enfants, en fut un sinistre exemple.

En sa qualité de nation membre des Nations-Unies et de pays dont la stricte neutralité est internationalement admise, le Cambodge tient à souligner que les attaques

.../...

répétées dont il est victime constituent une menace extrêmement sérieuse à la paix et à la stabilité du Sud-Est Asiatique. Ces agressions criminelles caractérisées par l'assassinat de paisibles paysans, de femmes et d'enfants, dans des conditions particulièrement horribles, sont incontestablement des violations flagrantes de la Charte des Nations-Unies.

Le Gouvernement Royal rappelle que le peuple khmer a pour seule ambition de vivre en paix à l'intérieur de ses frontières. Il se permet d'attirer l'attention du Conseil de Sécurité sur la situation à la frontière khméro-sud vietnamienne et se réserve le droit de solliciter son intervention en cas de nouvelle violation./-

Le 16 avril 1964.

MEMOIRE EXPLICATIF

Le Cambodge, Etat membre des Nations Unies et pays dont la stricte neutralité est internationalement admise, est en butte à des attaques répétées de la part de son voisin, la République du Vietnam.

De nombreuses violations de son territoire, de son espace aérien et de ses eaux territoriales ont été constatées. La liste de ces violations au cours de l'année 1963 et des premiers mois de 1964 figure au document No. III ci-joint. Dans la plupart des cas, des membres de la Commission Internationale de Contrôle, créée par l'Accord de Genève de 1954, des Représentants des Missions diplomatiques accréditées au Cambodge, des journalistes ont pu vérifier l'authenticité de ces violations.

Le Gouvernement Royal du Cambodge a, chaque fois, élevé des protestations auprès du Gouvernement de la République du Vietnam; mais en dépit des preuves évidentes, celui-ci a toujours dénié les faits.

Ce qui est plus grave, les Forces Armées américano-Sud vietnamiennes se sont livrées au cours des deux derniers mois à deux attaques extrêmement dures: l'une, le 4 février 1964, contre le village de Mong dans la province de Kompong Cham, l'autre, le 19 mars 1964, contre le village de Chantrea dans la province de Svay-Rieng.

Les circonstances de ces attaques, les dégâts qui y sont commis, les protestations du Gouvernement Royal du Cambodge sont relatés, pour l'affaire de Chantrea dans le document No. I et pour le bombardement de Mong dans le document II, tous les deux joints au présent mémoire.

Le Gouvernement Royal du Cambodge attire l'opinion internationale sur la gravité de ces actes qui ont été commis en violation des principes de la Charte et qui sont de nature à menacer la paix et la stabilité du Sud-Est Asiatique.

Le Gouvernement Royal du Cambodge a exprimé toute son indignation devant ces actes cruels et a élevé des protestations énergiques et solennelles contre ces sauvages agressions.

.../...

Pour l'attaque de Chantréa du 19 mars 1964, le Gouvernement Royal rend responsables conjointement le Gouvernement de la République du Vietnam et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique du fait qu'ils ont laissé les Forces Armées Sud-Vietnamiennes assistées de militaires américains attaquer le village cambodgien et ses paisibles habitants.

Le Gouvernement Royal s'élève catégoriquement contre des affirmations tendancieuses qui prétendent que des Viet-Congs se sont réfugiés sur son territoire: à Chantréa comme en d'autres endroits du pays, il n'y a eu aucune trace des Viet-Congs ou du matériel et des armes qu'ils auraient pu laisser.

Il est rappelé à ce sujet que le Gouvernement cambodgien a indiqué à diverses reprises qu'il n'y a jamais eu de passage ou de présence de Viet-Cong à travers ou sur son territoire, et qu'il n'a pas hésité, pour faire vérifier ses dires, à demander un contrôle international généralisé de ses frontières. Mais cette demande a été jusqu'ici repoussée par ceux-là même qui continuent à le calomnier.

Le Gouvernement Royal nie également le fait que l'avion sud-vietnamien abattu l'a été dans l'espace aérien de ce pays. Par contre, les bombes qui sont tombées sur le village de Chantréa ont été lâchées par des avions qui ont pénétré dans l'espace aérien du Cambodge.

Le Gouvernement cambodgien ne croit pas pouvoir accepter la thèse selon laquelle l'attaque est due à une tragique erreur consécutive à une mauvaise lecture de carte. Le village figure clairement en territoire cambodgien sur les cartes qui ont été utilisées par les militaires; et comme son bombardement a été suivi d'une attaque par des blindés, il ne peut s'agir d'une erreur.

Le Gouvernement Royal pense aussi que tous les participants de cette attaque, quelles que soient leurs fonctions, ont accompli en fait une action militaire.

Pour l'attaque de Mong, le fait est incontestable. Le village est bien situé en territoire cambodgien, le bombardement a bien eu lieu, les débris de bombe et les cratères larges de 3 à 5 mètres de diamètre et profonds de 2 à 4 mètres en font foi. Des membres de la Commission Internationale de Contrôle se sont rendus sur les lieux et ont constaté les traces de cette attaque et les dégâts occasionnés: des morts, des blessés, du bétail tué, des maisons incendiées. Il n'est donc pas nécessaire de procéder à une nouvelle enquête sur ce fait bien patent.

Tout en élevant des protestations énergiques auprès du Gouvernement de la République du Vietnam, le Gouvernement Royal estime que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique porte une grande responsabilité dans cette affaire, étant donné sa part dans la conduite des opérations militaires et dans le surarmement des forces sud-vietnamiennes./.

Document No. I - Agression de Chantréa

- Pièce No. 1 : Communiqué du Gouvernement Royal
en date du 20 mars 1964.
- Pièce No. 2 : Déclaration du Gouvernement Royal
du 21 mars 1964.
- Pièce No. 3 : Détails sur l'agression
- Pièce No. 4 : Protestation auprès du Gouvernement des
Etats-Unis d'Amérique.
- Pièce No. 5 : Protestation auprès du Gouvernement de la
République du Vietnam, adressée par le
canal de l'Ambassade de France au Cambodge.
- Pièce No. 6 : Télégramme de S.A.R. Le Prince Norodom Sihanouk
à Monsieur U Thant, Secrétaire Général des
Nations Unies.
- Pièce No. 7 : Message de S.A.R. Le Prince Norodom Sihanouk
au Général Charles de Gaulle, Président de
la République Française.
- Pièce No. 8 : Message de S.A.R. Le Prince Norodom Sihanouk
à Monsieur Nikita Khrouchtchev, Président
du Conseil des Ministres de l'U.R.S.S.
- Pièce No. 9 : Message de condoléance de Mr. R.A. Butler.
- Pièce No. 10: Réponse de S.A.R. Le Prince Norodom Sihanouk.
- Pièce No. 11: Lettre de Mr. Dean Rusk, Secrétaire d'Etat aux
Affaires Etrangères des Etats-Unis d'Amérique
- Pièce No. 12: Réponse du Secrétaire d'Etat aux Affaires
Etrangères du Cambodge.
- Pièce No. 13: Réfutation de l'argument selon lequel l'attaque
a été commise par erreur.
- Pièce No. 14: Photos des dégâts causés par l'attaque.

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT ROYAL

EN DATE DU 20 MARS 1964

Hier, 19 mars 1964, à 8h30 du matin, des avions sud-vietnamiens ont mitraillé et bombardé le village cambodgien de CHANTREA (province de Svay-Rieng) situé à une quarantaine de kilomètres de Svay-Rieng et à six kilomètres à l'intérieur du territoire khmer. Cette sauvage agression a coûté aux paisibles habitants des morts et des blessés.

Dans le même temps, une unité de blindés-amphibies des forces armées sud-vietnamiennes franchissait la frontière khmère et s'enfonçait dans notre territoire sur une profondeur de quatre kilomètres dans la région de KAUK TEK. Les détails manquent encore sur cette injustifiable violation.

On se souviendra que déjà, le 19 août 1963 l'aviation sud-vietnamienne avait attaqué le poste de Kauk Tek, occasionnant des dommages et des blessés. A la protestation du Gouvernement Royal, les autorités de Saïgon avaient répondu en niant la réalité de ce bombardement.

La Commission Internationale de Contrôle se rendra à midi sur les lieux de la nouvelle et très grave agression sud-vietnamienne.

* * *

DECLARATION DU GOUVERNEMENT ROYAL

EN DATE DU 21 MARS 1964

Ainsi qu'il fut annoncé hier par un communiqué du Gouvernement Royal les forces terrestres et aériennes américano-sud-vietnamiennes ont violemment attaqué la partie sud de la province cambodgienne de Svay-Rieng. Cette sauvage agression a provoqué la mort de seize habitants, dont deux femmes et deux enfants, du village de Chantrea. Quatorze blessés sont dans un état grave et ont été évacués sur les hôpitaux de Svay-Rieng et de Phnom-Penh. Six maisons ont été incendiées, vingt-huit boeufs et buffles ont été tués. Enfin six habitants ont été enlevés par les envahisseurs mais relâchés le jour même.

Cette opération a été montée avec des moyens très importants comportant 5 hélicoptères, 2 avions de chasse et de bombardement, 4 avions d'observation et 12 chars amphibies. Plusieurs américains participèrent à l'attaque du village.

Parallèlement, le même jour, des engins blindés sud-vietnamiens ont fait une incursion dans le phum de Prey-Vor à 17 kilomètres de Chantréa.

La Commission Internationale de Contrôle s'est rendue sur les lieux de l'agression et a interrogé les habitants qui ont confirmé qu'aucune infiltration Vietcong ne justifiait la sauvage attaque qu'en~~ne~~ venaient de subir.

Le Gouvernement Royal élève une solennelle protestation contre ce crime odieux perpétré par les américano-sudvietnamiens sur des populations paisibles et sans défense et en tient pour conjointement responsables les Gouvernements des Etats-Unis et du Sud-Vietnam. Il tient à stigmatiser devant l'opinion internationale des actes qui soulèvent l'indignation et témoignent de la barbarie de ces agresseurs et également de la duplicité qui consiste à envoyer le même jour une délégation sud-vietnamienne à Phnom-Penh pour y examiner les différends qui séparent les deux pays.

Le Gouvernement Royal tient à souligner, enfin, que la nouvelle et très grave agression sud-vietnamienne justifie pleinement les craintes exprimées par le Cambodge devant l'attitude des impérialistes anglo-américains sabotant ou refusant la réunion de la Conférence de Genève devant garantir la neutralité et les frontières du Royaume. Il est rappelé que le Prince Chef de l'Etat, dans le désir d'épuiser toutes les chances de maintenir la paix et la stabilité dans cette région du monde, a demandé au nom du Cambodge que toutes les puissances concernées expriment clairement leurs intentions à l'égard de ladite Conférence avant le lundi 23 mars 1964.

DETAILS SUR L'INQUALIFIABLE AGRESSION VIETNAMIENNE
CONTRE UN VILLAGE DE LA PROVINCE DE SVAY RIENG

UNE INQUALIFIABLE AGRESSION DES FARVN S'EST PRODUITE AU DEBUT DE LA MATINEE DU JEUDI 19 MARS CONTRE UN PAISIBLE VILLAGE DE LA PROVINCE DE SVAY-RIENG OCCASIONNANT DE TRES LOURDES PERTES PARMI LA POPULATION CIVILE STOP LE VILLAGE ATTAQUE PHUM CHANTREA SE TROUVE SITUE A SIX KILOMETRES ENVIRON DE LA FRONTIERE KHMERO-VIETNAMIENNE ET A UNE CINQUANTAINES DE KILOMETRES AU SUD EST DE LA VILLE DE SVAY-RIENG STOP LE NOMBRE DES VICTIMES S'ELEVAIT LE VENDREDI 20 MARS A 17 H 30 A 16 MORTS ET 13 BLESSES MAIS IL N'EST MALHEUREUSEMENT PAS EXCLU QUE CES DEUX CHIFFRES SE TROUVENT MODIFIES PAR SUITE DE NOUVEAUX DECES L'ETAT DE CERTAINS DES BLESSES HOSPITALISES INSPIRANT DE SERIEUSES INQUIETUDES STOP LE LENDEMAIN MEME DE CETTE AGRESSION QUI DEPASSE EN GRAVITE TOUTES LES PRECEDENTES LES ATTACHES MILITAIRES ET DE PRESSE AINSI QUE LES CORRESPONDANTS D'AGENCES ACCREDITEES A PHNOM-PENH ET LES JOURNALISTES DE LA CAPITALE SE SONT RENDUS SUR LES LIEUX GUIDES DANS LEUR VISITE DU VILLAGE BOMBARDE PAR SAHACHIVIN HUOT SAMBATH, SECRETAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES ETRANGERES, SAHACHIVIN TIM DONG, SECRETAIRE D'ETAT A L'INFORMATION ET SAHACHIVIN TUM KIMHENG, GOUVERNEUR DE LA PROVINCE STOP LES EXPLICATIONS TECHNIQUES SUR LES CONDITIONS MEMES DE L'AGRESSION LEUR FURENT DONNEES PAR LE LIEUTENANT-COLONEL SOSTHENE, COMMANDANT DE LA PREMIERE REGION MILITAIRE STOP LA VEILLE C'EST A DIRE LE JOUR MEME DE L'ATTAQUE DU VILLAGE 19 MARS LES MEMBRES DE LA CIC AVAIENT FAIT LES PREMIERES CONSTATATIONS STOP LE CARACTERE EXTREMEMENT GRAVE DE CETTE AGRESSION PROVIENT DU FAIT QU'ELLE A ETE COMMISE NON SEULEMENT PAR DE L'AVIATION COMPRENANT 7 AVIONS DONT DEUX CHASSEURS ET 3 HELICOPTERES MAIS ENCORE PAR DES ENGINES TERRESTRES GENRE AUTOMITRAILLEUSES DU TYPE M 113 AU NOMBRE DE 12 ET DONT LES CHENILLES ONT LAISSE EN DIFFERENTS ENDROITS DU VILLAGE DES TRACES ENCORE PARFAITEMENT VISIBLES STOP CES TRACES ONT PERMIS DE CONSTATER QUE L'ECARTEMENT DES CHENILLES ETAIT DIFFERENT DE CELUI DES CHENILLES DES ENGINES SIMILAIRES APPARTENANT AUX FARK SENSIBLEMENT PLUS GRAND EN CE QUI CONCERNE LES ENGINES UTILISES PAR DES AGRESSEURS STOP L'ATTAQUE DU VILLAGE DE CHANTREA S'EST DEROULEE APPROXIMATIVEMENT ENTRE 7 HEURES ET 9 HEURES DU MATIN STOP APRES AVOIR ARROSE LE VILLAGE DE BOMBES L'AVIATION SUDVIETNAMIENNE A LAISSE LES ENGINES MECANQUES POURSUIVRE SON OEUVRE DE DESTRUCTION STOP CEUX QUI ONT TRAVERSE LE VILLAGE ECRASANT SOUS LEURS CHENILLES CERTAINES DES VICTIMES DONT DEUX AU MOINS FURENT RETROUVEES AVEC LES MEMBRES INFERIEURS BROYES ET SECTIONNES ET REPANDANT LA TERREUR PARMI LES HABITANTS DONT 6 FURENT CAPTURES STOP CES SIX PRISONNIERS FURENT RELACHES ENSUITE APRES UN COURT INTERROGATOIRE MAIS LES AGRESSEURS EMPORTERENT NEUF FUSILS EN SE RETIRANT FUSILS APPARTENANT AUX CHIVAPOLS DE L'AUTODEFENSE LOCALE STOP D'APRES LES TEMOIGNAGES DES HABITANTS DU VILLAGE TROIS AMERICAINS FURENT RECONNUS PARMI LES HOMMES SORTIS DES HELICOPTERES QUI S'ETAIENT POSES PENDANT

.....2.....

L'ATTAQUE STOP D'AUTRE PART UN COMBAT AERIEN S'ENGAGEA L'AVRK
 ETANT INTERVENU ET UN APPAREIL ADVERSE L'UN DES DEUX CHASSEURS
 SUDVIETNAMIENS FUT TOUCHE ET ON LE VIT S'ABATTRE ENSUITE AU-
 DESSUS DU TERRITOIRE DU SUD VIETNAM STOP QUATRE CRATERES DE
 BOMBE DE 7 A 8 METRES DE DIAMETRE ET DE 3 A 4 METRES DE PROFONDEUR
 ET DE NOMBREUX TROUS CREUSES PAR DES ROCKETS ONT ETE MONTRES AUX
 OBSERVATEURS ETRANGERS QUI ONT PU EGALEMENT CONSTATER QUE TROIS
 BOMBES ETAIENT TOMBEES A PROXIMITE DE LA PAGODE QUI PARAIT AINSI
 AVOIR ETE NETTEMENT VISEE PAR LES APPAREILS SUDVIETNAMIENS STOP
 LES DEGATS MATERIELS SONT CONSIDERABLES HABITATIONS ENDOMMAGEES
 OU ENTIEREMENT CALCINEES STOCKS DE PADDY DETRUIITS BETAIL TUE PAR
 LES EXPLOSIONS DE BOMBES STOP VINGT HUIT BESTIAUX STOP LES PERTES
 DE MORTS ET BLESSES ONT ETE PARTICULIEREMENT CRUELLES ET ATTACHES
 MILITAIRES ET JOURNALISTES ONT PU VOIR DANS LE VILLAGE DOUZE⁶
 CADAVRES DE VILLAGEOIS DE CHANTREA TUES POUR LA PLUPART SUR LE
 SEUIL MEME DE LEURS HABITATIONS STOP PARMI CES VICTIMES UNE FEMME
 ENCEINTE ET PLUSIEURS ENFANTS DE MOINS DE DIX ANS STOP TOUTES LES
 VICTIMES PRESENTAIENT D'HORRIBLES ET PROFONDES BLESSURES DUES A
 L'ECLATEMENT D'EXPLOSIFS DE FORT CALIBRE ET L'UN DES CADAVRES FUT
 RETROUVE DECAPITE STOP QUANT AUX BLESSES L'UN D'ENTRE EUX A
 SUCCOMBE PENDANT SON TRANSFERT A SVAY-RIENG UN AUTRE PENDANT SON
 TRANSPORT DE SVAY-RIENG A PHNOM-PENH ET DEUX JEUNES ENFANTS AGES
 DE 3 ET 8 ANS ATROCEMENT BRULES DANS LEUR HABITATION CALCINEE
 PAR UNE BOMBE AU NAPALM ONT SUCCOMBE PEU APRES LEUR ARRIVEE A
 L'HOPITAL DE SVAY-RIENG LE NOMBRE DES BLESSES SURVIVANT QUE LES
 OBSERVATEURS ETRANGERS ONT VU DANS L'APRES MIDI DU 20 MARS A CET
 HOPITAL S'ELEVAIT A 13 PARMI LESQUELS PLUSIEURS FEMMES ET DE TRES
 JEUNES ENFANTS STOP PRESQUE TOUS SONT GRAVEMENT ATTEINTS PAR DES
 ECLATS DE BOMBES OU PAR BALLES UNE JEUNE FILLE PRESENTE SUR UNE
 GRANDE PARTIE DU CORPS DES BRULURES DU TROISIEME DEGRE STOP A LA
 SUITE DE L'AGRESSION CERTAINS HABITANTS DU VILLAGE TERRORISES
 SE SONT EVACUES VERS L'INTERIEUR ET POUR LE MOMENT DU MOINS NE
 VEULENT PAS ENCORE REGAGNER CHANTREA STOP DES FAMILLES ONT ETE
 EPROUVEES D'UNE MANIERE PARTICULIEREMENT CRUELLE UN VILLAGEOIS
 TUE LAISSE QUATRE ENFANTS ET UN AUTRE SURVIT A SA FEMME ENCEINTE
 ET DEUX DE SES ENFANTS TUES DEVANT LEUR HABITATION STOP PENDANT
 LES DEUX HEURES ET QUART QUE DURA LA VISITE DU VILLAGE LES
 VISIONS D'HORREUR SE SUCCEDERENT DANS CE VILLAGE MEURTRI ET DONT
 LES HABITANTS SURPRIS PAR L'AGRESSION AU MILIEU DE LEURS PAISIBLES
 OCCUPATIONS QUOTIDIENNES SONT ENCORE PLONGES DANS UNE DOULOUREUSE
 STUPEUR STOP DES SECOURS EN ARGENT FURENT DISTRIBUES AUX PLUS
 EPROUVES PAR SAHACHIVIN HUOT SAMBATH, SECRETAIRE D'ETAT AUX
 AFFAIRES ETRANGERES STOPEND MINAFERES

ROYAUME DU CAMBODGE

MINISTERE

DES

AFFAIRES ETRANGERES

PROTESTATION AUPRES DU GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Le Ministère des Affaires Etrangères du Gouvernement Royal du Cambodge présente ses compliments à l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique et a l'honneur de lui faire connaître ce qui suit:

Le 19 mars 1964, vers 8h30, de nombreux éléments des FARVN, appuyés par l'aviation et par des engins blindés amphibies ont déclenché une violente attaque combinée, qui a duré presque 3 heures, contre le village cambodgien de Chantréa, situé à une quarantaine de kilomètres au Sud-Est de Svay Rieng et à six kilomètres de la ligne de démarcation. Les FARVN ont mis en oeuvre à cette occasion des moyens considérables:

- 4 avions d'observation,
- 2 chasseurs-bombardiers,
- 5 hélicoptères,
- 12 chars-amphibies.

En outre on a remarqué la présence de trois militaires américains parmi les agresseurs sud-vietnamiens.

Dans le même temps, d'autres éléments se sont dirigés sur le village cambodgien de Prey Vor, situé à quelque 17 kilomètres de Chantréa.

Le bilan provisoire des pertes subies par Chantréa s'établit à la date d'aujourd'hui à:

- 17 habitants tués dont deux femmes et quatre enfants. Parmi eux, 14 sont tombés sur place

.../...

3 ont succombé à leurs blessures à l'hôpital de Svay Rieng et 1 à l'hôpital Préah Ket Méalea à Phnom-Penh.

- 14 habitants grièvement blessés.
- 28 bestiaux tués.
- 6 maisons incendiées.
- des récoltes détruites.

D'après les témoins oculaires et des enquêtes menées sur place par les autorités civiles et militaires cambodgiennes, certains des habitants de Chantréa assassinés l'ont été dans des conditions particulièrement atroces; blessés ils furent achevés par des engins blindés qui les écrasèrent froidement sur le terrain.

Le Gouvernement Royal exprime toute son horreur devant ces actes d'une barbarie inouïe et élève des protestations énergiques et solennelles auprès du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique contre cette sauvage agression que rien ne justifie et dont la C.I.C., des membres des Ambassades étrangères accréditées au Cambodge et des journalistes de diverses nationalités ont pu constater sur place les horribles effets. Il rend péremptoirement responsable conjointement le Gouvernement de la République du Vietnam et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique dont il exige des excuses officielles immédiates et sans réserve ainsi que des réparations adéquates des crimes qu'ils ont laissé les forces armées sud-vietnamiennes assistées de militaires américains perpétrer contre le village de Chantréa et ses paisibles habitants. Il se réserve également le droit de réclamer des réparations similaires pour des crimes contre la souveraineté territoriale du Cambodge et contre le peuple khmer qui leur sont imputables en d'autres temps et lieux.

Le Ministère des Affaires Etrangères saisit cette occasion pour renouveler à l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique l'assurance de sa très haute considération.

Phnom-Penh, le 21 mars 1964

Paraphé: HUOT SAMBATH

ROYAUME DU CAMBODGE

MINISTERE

DES

AFFAIRES ETRANGERES

PROTESTATION AUPRES DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU VIETNAM

(lettre adressée à l'Ambassade de France au Cambodge)

Le Ministère des Affaires Etrangères du Gouvernement Royal du Cambodge présente ses compliments à l'Ambassade France et a l'honneur de la prier de bien vouloir faire connaître d'urgence au Gouvernement de la République du Vietnam ce qui suit:

Le 19 mars 1964, vers 8h30, de nombreux éléments des FARVN, appuyés par l'aviation et par des engins blindés amphibies, ont déclenché une violente attaque combinée, qui a duré presque 3 heures, contre le village cambodgien de Chantréa, situé à une quarantaine de kilomètres au Sud Est de Svay Rieng et à six kilomètres de la ligne de démarcation. Les FARVN ont mis en oeuvre à cette occasion des moyens considérables:

- 4 avions d'observation,
- 2 chasseurs-bombardiers,
- 5 hélicoptères,
- 12 chars-amphibies.

En outre, on a remarqué la présence de trois militaires américains parmi les agresseurs sudvietnamiens.

Dans le même temps d'autres éléments se sont dirigés sur le village cambodgien de Prey Vor, situé à quelque 17 kilomètres de Chantréa.

Le bilan provisoire des pertes subies par Chantréa s'établit à la date d'aujourd'hui à:

.../...

- 17 habitants tués dont deux femmes et quatre enfants.

Parmi eux, 14 sont tombés sur place 3 ont succombé à leurs blessures à l'hôpital de Svay Rieng et 1 à l'hôpital Préah Ket Méaléa à Phnom-Penh.

- 14 habitants grièvement blessés.

- 28 bestiaux tués.

- 6 maisons incendiées.

- des récoltes détruites.

D'après les témoins oculaires et des enquêtes menées sur place par les autorités civiles et militaires cambodgiennes, certains des habitants de Chantréa assassinés l'ont été dans des conditions particulièrement atroces blessés ils furent achevés par des engins blindés qui les écrasèrent froidement sur le terrain.

Le Gouvernement Royal exprime toute son horreur devant ces actes d'une barbarie inouïe et élève des protestation énergiques et solennelles contre cette sauvage agression que rien ne justifie et dont la C.I.C., des membres des Ambassades étrangères accréditées au Cambodge et des journalistes de diverses nationalités ont pu constater sur place les horribles effets. Il rend péremptoirement responsables conjointement le Gouvernement de la République du Vietnam et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique dont il exige des excuses officielles immédiates et sans réserve ainsi que des réparations adéquates des crimes qu'ils ont laissé les forces armées sud-vietnamiennes assistées de militaires américains perpétrer contre le village de Chantréa et ses paisibles habitants. Il se réserve également le droit de réclamer des réparations similaires pour des crimes contre la souveraineté territoriale du Cambodge et contre le peuple khmer qui leur sont imputables en d'autres temps et lieux.

En exprimant à l'Ambassade de France ses bien vifs remerciements pour son amicale coopération en cette matière, le Ministère des Affaires Etrangères saisit cette occasion pour lui renouveler l'assurance de sa très haute considération.

Phnom-Penh, le 21 mars 1964

Paraphé: HUOT SAMBATH

ROYAUME DU CAMBODGE

MINISTERE

DES

AFFAIRES ETRANGERES

TELEGRAMME D'ETAT ADRESSE A M. U THANT,
SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES

PHNOM-PENH, le 20 Mars 1964

SON EXCELLENCE MONSIEUR U THANT SECRETAIRE
GENERAL DES NATIONS UNIES- NEW YORK USA

J'AI L'HONNEUR ET LA TRISTESSE DE FAIRE CONNAITRE A VOTRE EXCELLENCE QUE LE CAMBODGE VIENT D'ETRE VICTIME DANS LA MATINEE DU 19 MARS D'UNE NOUVELLE ET TRES BRUTALE AGRESSION DES FORCES TERRESTRES ET AERIENNES AMERICANO SUDVIETNAMIENNES STOP LE BOMBARDEMENT DU PAISIBLE VILLAGE CAMBODGIEN DE CHANTREA A PROVOQUE LA MORT DE DIX SEPT PAYSANS KHMERS DONT DES FEMMES ET DES ENFANTS AINSI QUE QUATORZE BLESSES GRAVES ET SIX MAISONS DETRUITES STOP LES ENVAHISSEURS PARMI LESQUELS FIGURAIENT DES AMERICAINS ONT EGALEMENT ENLEVE SIX HABITANTS QUI FURENT RELACHES LE MEME JOUR STOP JE VOUDRAIS SOULIGNER QUE CETTE AGRESSION S'EST DEROULEE A L'HEURE MEME OU SUR L'INVITATION DU GOUVERNEMENT ROYAL UNE DELEGATION OFFICIELLE SUDVIETNAMIENNE ARRIVAIT A PHNOMPENH POUR DES POURPARLERS SUR LA QUESTION DE NOTRE FRONTIERE COMMUNE STOP D'AUTRE PART IL EXISTE INCONTESTABLEMENT UN LIEN ETROIT ENTRE LES APPELS QUOTIDIENS DE LA PRESSE GOUVERNEMENTALE SUDVIETNAMIENNE AU MEURTRE DU CAMBODGE ET CES ACTES DE GUERRE STOP LE CAMBODGE A JUSQU'A CE JOUR UTILISE TOUS LES MOYENS PACIFIQUES EN SON POUVOIR POUR OBTENIR UNE GARANTIE INTERNATIONALE DE SA NEUTRALITE ET DE SES FRONTIERES MAIS LE REFUS DES ETATS UNIS D'AMERIQUE, DE LA THAILANDE ET DU SUD VIETNAM, AINSI QUE L'HOS- TILITE DECLAREE DE LA GRANDE BRETAGNE, ONT EMPECHE LA REUNION DE LA CONFERENCE DE GENEVE QUI SEULE POUVAIT APPORTER UN REGLEMENT JUSTE DE CETTE QUESTION STOP QU'IL ME SOIT PERMIS DE SOULIGNER EN OUTRE QUE LA GRANDE BRETAGNE EN EST VENUE A CONTESTER IMPLI- CITEMENT LA COMPETENCE DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DE CONTROLE EN S'ASSOCIANT A UNE DEMANDE SUDVIETNAMIENNE DE COTRE ENQUETE SUR LE PRECEDENT BOMBARDEMENT DU VILLAGE CAMBODGIEN DE MONG STOP DEVANT UNE SITUATION QUI S'AGGRAVE DE JOUR EN JOUR ET MENACE LA PAIX DANS TOUT LE SUD EST ASIATIQUE ET COMPTE TENU DE L'IMPOS- SIBILITE DE DEMEURER PASSIF DEVANT L'ASSASSINAT DE NOTRE PEUPLE J'AI L'HONNEUR DE FAIRE CONNAITRE A VOTRE EXCELLENCE QUE LE CAMBODGE A L'INTENTION DE DEPOSER UNE PLAINTTE DEVANT LE CONSEIL DE SECURITE CONTRE LES ETATS UNIS ET LE SUD VIETNAM CONJOINTE- MENT RESPONSABLES D'ACTES D'AGRESSION CONTRE UN PAYS MEMBRE DES

.....2.....

NATIONS UNIES ET DE CRIMES CONTRE LES POPULATIONS CIVILES SANS
 DEFENSE STOP LE DOSSIER KHMER SERA PRESENTE PAR NOTRE REPRESENTANT
 SE SONN VOEUNSAI QUI EST CHARGE D'ETUDIER AVEC VOTRE EXCELLENCE
 LA POSSIBILITE D'INSCRIRE LA PLAINTRE CAMBODGIENNE ET DE DEMANDER
 SON EXAMEN IMMEDIAT PAR LE CONSEIL DE SECURITE STOP AVEC LA CERTITUDE
 QUE VOTRE EXCELLENCE APPORTERA SON SOUTIEN A CETTE DEMANDE JE LA
 PRIE D'AGREER LES ASSURANCES DE MA PLUS HAUTE CONSIDERATION
 NORODOM SIHANOUK CHEF DE L'ETAT DU CAMBODGE

VOTRE
 ENNEE
 CES

 ROVOQUE
 N-
 UITES
 INS
 EME

 ROYAL
 ENH
 MMUNE
 IT
 UD-
 STOP
 FIQUES
 SA
 IS
 'HOS-
 ION DE
 EMENT
 GNER
 MPlici-
 NTROLE
 ETE
 NG STOP
 ACE LA
 POS-
 PEUPLE
 LE
 ONSEIL
 NTE-
 RE DES

ROYAUME DU CAMBODGE

MINISTERE DES
AFFAIRES ETRANGERES

TELEGRAMME D'ETAT ADRESSE AU GENERAL DE GAULLE,

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE

PHNOM-PENH, 1e 20 Mars 1964

SON EXCELLENCE MONSIEUR LE GENERAL CHARLES DE
GAULLE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE PARIS

J' AI L'HONNEUR ET LA TRISTESSE DE FAIRE CONNAITRE A VOTRE EXCELLENCE QUE LE CAMBODGE VIENT D'ETRE VICTIME DANS LA MATINEE DU 19 MARS DUNE NOUVELLE ET TRES BRUTALE AGRESSION DES FORCES TERRESTRES ET AERIENNES AMERICANO SUDVIETNAMIENNES STOP LE BOMBARDEMENT DU PAISIBLE VILLAGE DE CHANTREA A PROVOQUE LA MORT DE DIX SEPT PAYSANS KHMERS DONT DES FEMMES ET DES ENFANTS AINSI QUE QUATORZE BLESSES GRAVES ET SIX MAISONS DETRUITES STOP LES ENVAHISSEURS PARMI LESQUELS FIGURAIENT DES AMERICAINS ONT EGALEMENT ENLEVE SIX HABITANTS QUI FURENT RELACHES LE MEME JOUR STOP JE VOUDRAIS SOULIGNER QUE CETTE AGRESSION S'EST DEROULEE A L'HEURE MEME OU SUR L'INVITATION DU GOUVERNEMENT ROYAL UNE DELEGATION OFFICIELLE SUDVIETNAMIENNE ARRIVAIT A PHNOM-PENH POUR DES POURPARLERS SUR LA QUESTION DE NOTRE FRONTIERE COMMUNE STOP D'AUTRE PART IL EXISTE INCONTESTABLEMENT UN LIEN ETROIT ENTRE LES APPELS QUOTIDIENS DE LA PRESSE GOUVERNEMENTALE SUDVIETNAMIENNE AU MEURTRE DU CAMBODGE ET CET ACTE DE GUERRE STOP AU NOM DU CAMBODGE AMI FIDELE DE LA FRANCE JE SOLLICITE L'INTERVENTION PRESSANTE DE VOTRE EXCELLENCE ET DU GOUVERNEMENT FRANCAIS AUPRES DE LA GRANDE BRETAGNE CO PRESIDENTE DE LA CONFERENCE DE GENEVE DE 1954 ET DES ETATS UNIS D'AMERIQUE POUR QU'ILS ACCEPTENT SANS DELAI LA REUNION DEMANDEE AFIN DE RESOUDRE LE PROBLEME CAMBODGIEN QUI S'AGGRAVE DE JOUR EN JOUR DE PAR LES AGRESSIONS CRIMINELLES DES FORCES AMERICANOSUDVIETNAMIENNES STOP QU'IL ME SOIT PERMIS DE RAPPELER A VOTRE EXCELLENCE QUE LA GRANDE BRETAGNE PORTE UNE RESPONSABILITE PARTICULIEREMENT LOURDE DANS CETTE EVOLUTION DE SITUATION EN MULTIPLIANT LES OBSTACLES A LA CONVOCATION DE LA CONFERENCE STOP DEJA LORS DU PRECEDENT BOMBARDEMENT DU VILLAGE CAMBODGIEN DE MONG ET MALGRE LA PRESENCE D'UN REPRESENTANT DE L'AMBASSADE DE GRANDE BRETAGNE AUX COTES DES ENQUETEURS DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DE CONTROLE LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE AVAIT APPORTE SON SOUTIEN A L'INSULTANTE DEMANDE SUDVIETNAMIENNE DE CONTRE ENQUETE STOP OR LA NOUVELLE

...../2

ATTAQUE DU TERRITOIRE CAMBODGIEN EST INFINIMENT PLUS GRAVE
 ET IL EST EXTREMEMENT URGENT QUE LES GRANDES PUISSANCES
 METTENT UN TERME A L'ASSASSINAT D'UN PEUPLE QUI NE SOUHAITE
 QUE VIVRE EN PAIX STOP A NOUVEAU LE CAMBODGE DEMANDERA AUX
 ETATS UNIS ET SUDVIETNAM LE PAIEMENT DES REPARATIONS POUR
 LES DOMMAGES ET LES PERTES SUBIES PRESENTEMENT ET DANS LE
 PASSE EN SOULIGNANT QUE JUSQU'A CE JOUR LES AGRESSEURS N'ONT
 JAMAIS PRESENTE LA MOINDRE EXCUSE POUR LEURS MEFAITS ANTERIEURS
 STOP ENFIN JE TIENS A PORTER A LA CONNAISSANCE DE VOTRE
 EXCELLENCE QUE LE CAMBODGE ENVISAGE DE SAISIR LE CONSEIL DE
 SECURITE ET QU'IL NE DOUTE PAS DU SOUTIEN DE VOTRE EXCELLENCE
 ET DE LA FRANCE STOP JE VOUS PRIE D'AGREER MONSIEUR LE
 PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE LES ASSURANCES DE MA PLUS HAUTE
 CONSIDERATION NORODOM SIHANOUK CHEF D'ETAT DU CAMBODGE
 STOP FINAL

S
 P
 S
 OP
 UR

LE
 STOP
 ER-
 CAIS
 E
 TENT

S
 E
 AGNE

OCA-
 IT

ANTE

2

ROYAUME DU CAMBODGE

MINISTERE
DES

AFFAIRES ETRANGERES

TELEGRAMME D'ETAT ADRESSE A MONSIEUR KHROUCHTCHEV,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'URSS.

PHNOM PENH, le 20 Mars 1964

SON EXCELLENCE MONSIEUR NIKITA KHROUCHTCHEV
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES
DE L'URSS

MOSCOU

J'AI L'HONNEUR ET LA TRISTESSE DE FAIRE CONNAITRE A VOTRE EXCELLENCE QUE LE CAMBODGE VIENT D'ETRE VICTIME DANS LA MATINEE DU 19 MARS D'UNE NOUVELLE ET TRES BRUTALE AGRESSION DES FORCES TERRESTES ET AERIENNES AMERICANO-SUD-VIETNAMIENNES STOP LE BOMBARDEMENT DU PAISIBLE VILLAGE CAMBODGIEN DE CHANTREA A PROVOQUE LA MORT DE DIX SEPT PAYSANS KHMERS DONT DES FEMMES ET DES ENFANTS AINSI QUE QUATORZE BLESSES GRAVES ET SIX MAISONS DETRUITES STOP LES ENVAHISSEURS PARMI LESQUELS FIGURAIENT DES AMERICAINS ONT EGALEMENT ENLEVE SIX HABITANTS QUI FURENT RELACHES LE MEME JOUR STOP JE VOUDRAIS SOULIGNER QUE CETTE AGRESSION S'EST DEROULEE A L'HEURE MEME OU SUR L'INVITATION DU GOUVERNEMENT ROYAL UNE DELEGATION OFFICIELLE SUD-VIETNAMIENNE ARRIVAIT A PHNOM PENH POUR DES POURPARLERS SUR LA QUESTION DE NOTRE FRONTIERE COMMUNE STOP D'AUTRE PART IL EXISTE INTSTABLEMENT UN LIEN ETROIT ENTRE LES APPELS QUOTIDIENS DE LA PRESSE GOUVERNEMENTALE SUD-VIETNAMIENNE AU MEURTRE DU CAMBODGE ET CES ACTES DE GUERRE STOP AU NOM DU CAMBODGE AMI DE L'UNION SOVIETIQUE JE SOLLICITE L'INTERVENTION PRESSANTE DE VOTRE EXCELLENCE ET GOUVERNEMENT SOVIETIQUE AUPRES DE LA GRANDE BRETAGNE CO-PRESIDENTE AVEC L'URSS DE LA CONFERENCE DE 1954 ET AUPRES DES ETATS UNIS D'AMERIQUE POUR QU'ILS ACCEPTENT SANS DELAI LA REUNION DEMANDEE AFIN DE RESOUDRE LE PROBLEME CAMBODGIEN QUI S'AGRAVE DE JOUR EN JOUR PAR LES AGRESSIONS CRIMINELLES DES FORCES AMERICANO-SUDVIETNAMIENNES STOP QU'IL ME SOIT PERMIS DE RAPPELER A VOTRE EXCELLENCE QUE LA GRANDE BRETAGNE PORTE UNE RESPONSABILITE PARTICULIEREMENT LOURDE DANS CETTE EVOLUTION DE LA SITUATION EN MULTIPLIANT LES OBSTACLES A LA CONVOCATION DE LA CONFERENCE MALGRE TOUS LES

..... 2

EFFORTS DE L'URSS POUR CE FAIRE STOP DEJA LORS DU
PRECEDENT BOMBARDEMENT DU VILLAGE CAMBODGIEN DE MONG
ET MALGRE LA PRESENCE D'UN REPRESENTANT DE L'AMBASSADE
DE GRANDE BRETAGNE AUX COTES DES ENQUETEURS DE LA
COMMISSION INTERNATIONALE DE CONTROLE LE GOUVERNEMENT
BRITANNIQUE AVAIT APPORTE SON SOUTIEN A L'INSULTANTE
DEMANDE SUD-VIETNAMIENNE DE CONTRE ENQUETE STOP OR
LA NOUVELLE ATTAQUE DU TERRITOIRE CAMBODGIEN EST
INFINIMENT PLUS GRAVE ET IL EST EXTREMEMENT URGENT QUE
LES GRANDES PUISSANCES METTENT UN TERME A L'ASSASSINAT
D'UN PEUPLE QUI NE SOUHAITE QUE VIVRE EN PAIX STOP
A NOUVEAU LE CAMBODGE DEMANDERA AUX ETATS UNIS ET AU
SUD-VIETNAM LE PAIEMENT DES REPARATIONS POUR LES DOMMAGES
ET LES PERTES SUBIES PRESENTEMENT ET DANS LE PASSE
EN SOULIGNANT QUE JUSQU'A CE JOUR LES AGRESSEURS N'ONT
JAMAIS PRESENTE LE MOINDRE EXCUSE POUR LEURS MEFAITS
ANTERIEURS STOP ENFIN JE TIENS A PORTER A LA CONNAISSANCE
DE VOTRE EXCELLENCE QUE LE CAMBODGE ENVISAGE DE SAISIR
LE CONSEIL DE SECURITE ET QU'IL NE DOUTE PAS DU SOUTIEN
DE VOTRE EXCELLENCE ET DE L'URSS STOP JE VOUS PRIE
D'AGREER MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL LES ASSURANCES
DE MA TRES HAUTE CONSIDERATION NORODOM SIHANOUK CHEF
D'ETAT DU CAMBODGE

MESSAGE DE CONDOLEANCE DE MR. R.A. BUTLER

L'Ambassade Britannique présente ses compliments au Ministère des Affaires Etrangères du Gouvernement Royal du Cambodge et a l'honneur de le prier de porter à la Très Haute Attention de Son Altesse Royale le Prince Norodom Sihanouk, Chef de l'Etat du Cambodge, le message suivant du Très Honorable Richard Butler, Secrétaire d'Etat Britannique aux Affaires Etrangères et Co-Président de la Conférence de Genève. L'Ambassade est chargée de souligner que ce message a été rédigé avant que M. Butler n'ait reçu le message de Son Altesse Royale transmis par la note No. 196/DG² du Ministère du 22 mars 1964, qu'il est en train d'étudier de toute urgence.

Camb
tann
mess
Chef
BUTL
Prés

"Monseigneur,

Mons:

I was most disturbed by the grievous news of the attack made on the Cambodian village of Chantrea on March 19. I send Your Royal Highness my most sincere condolences and I sympathize deeply with the sorrow and indignation which this deplorable loss of life must have occasioned to yourself, your Government and your people.

vous
camb

I am relieved to hear that the Government of the Republic of Vietnam have apologised and offered such reparation as is within their power. I realize, however, that the first concern of Your Royal Highness will be to secure the adoption of effective measures to prevent any recurrence in the future of such lamentable incidents.

votre
à la
infér
souti
par l

I am anxious to offer such assistance as I can towards this end. I realise that the attack on Chantrea has significantly altered the situation which was the subject of my message of March 19, and, as a next step, I should be glad to know whether You would wish Your negotiations with the Republic of Vietnam to be carried forward as a preliminary before any other arrangements are set in train for meeting your aims.

gouve
qu'ap
donne
situa
de ma

Meanwhile I ask Your Royal Highness to accept, with renewed expressions of my sympathy, my assurance that I am fully conscious of the gravity and urgency of the present situation.

Minist
renouv

Please accept, Monseigneur, the assurance of my highest considera-
tion.

R.A. Butler".

L'Ambassade saisit cette occasion pour renouveler au Ministère l'assurance de sa très haute considération.

AMBASS
BRITAN

ROYAUME DU CAMBODGE

MINISTERE
DES
AFFAIRES ETRANGERES

REPONSE DE S.A.R. LE PRINCE NORODOM SIHANOUK

AU MESSAGE DE MR. R.A. BUTLER

Le Ministère des Affaires Etrangères du Gouvernement Royal du Cambodge présente ses compliments à l'Ambassade de Sa Majesté Britannique et a l'honneur de la prier de bien vouloir transmettre le message suivant de Son Altesse Royale le Prince NORODOM SIHANOUK, Chef de l'Etat du Cambodge, adressé à Son Excellence Monsieur Richard BUTLER, Secrétaire d'Etat Britannique aux Affaires Etrangères et Co-Président de la Conférence de Genève 1954:

Phnom-Penh, le 26 mars 1964

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Je vous remercie du message de condoléance et de sympathie que vous avez bien voulu m'adresser après l'attaque criminelle du village cambodgien de Chantrea par les forces armées américano-sud vietnamiennes.

C'est, d'autre part, avec une grande satisfaction que j'accueille votre connaissance, longtemps attendue, de la gravité de la situation à la frontière khméro-sud-vietnamienne. Qu'il me soit permis d'en inférer que la Grande-Bretagne ne saurait tarder à apporter son plein soutien à une réunion sans délai de la Conférence de Genève demandée par le Cambodge.

En ce qui concerne les conversations envisagées avec les autorités gouvernementales du Sud Vietnam je pense qu'il vous plaira admettre qu'après le massacre de Chantrea il était impossible au Cambodge d'y donner suite. Je ne doute d'ailleurs pas que placé dans une semblable situation le Gouvernement Britannique n'eut agi de même.

Je vous prie, d'agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'assurance de ma haute considération.

NORODOM SIHANOUK

En remerciant d'avance l'Ambassade de son aimable entremise, le Ministère des Affaires Etrangères saisit cette occasion pour lui renouveler l'assurance de sa très haute considération.

AMBASSADE DE SA MAJESTE
BRITANNIQUE AU CAMBODGE
PHNOM-PENH

Phnom-Penh, le 26 mars 1964
Paraphé: HUOT SAMBATH

LETTRE DE MR. DEAN RUSK AU GOUVERNEMENT ROYAL

Washington, D.C., March 21, 1964

Your Excellency:

As you know, our Chargé d'Affaires discussed with Your Excellency the early reports of the attack on the village of Chantrea in Cambodia, on the morning of March 19th, and has expressed his personal regrets at the loss of life and property in this regrettable incident. He also undertook to investigate urgently to ascertain the facts and to determine whether American personnel were present or involved.

As Foreign Minister Quat has already stated in his letter to you, it has been determined that the attack was due wholly to an error in map reading and location. Our own investigation now reveals that an American advisor was present with the Vietnamese Ground Forces and that following the bombing attack about four Americans briefly landed from a helicopter with Vietnamese officers, who were engaged in locating the scene of the action. When it became clear to the Vietnamese Commander that an error had been committed, the Vietnamese Armed Forces and the American personnel promptly withdrew.

No American personnel engaged in any firing or directly participated in the military action during the incident.

In the light of these facts, I should like to express to the Government of Cambodia the profound regret of my Government that an attack in Cambodian territory should have taken place, that there should have been casualties and material damage in Cambodia as a result, and that American personnel should have been present during the action.

His Excellency
Huot Sambath,
Secretary of State for Foreign Affairs,
Phnom-Penh.

.../...

I am gratified to learn that, following the prompt action of the Government of the Republic of Viet-Nam in expressing its apology and condolences and taking up measures to compensate the victims, the discussions between your Government and that of the Republic of Viet-Nam are continuing. I am sure that you join in the hope that these discussions may lead to arrangements which, among other things, would lessen the possibility of tragic errors such as that which has just occurred.

Accept, Excellency, the renewed assurances of my high consideration.

(signed)

Dean Rusk

ROYAUME DU CAMBODGE

MINISTERE

DES

AFFAIRES ETRANGERES

REPONSES DU GOUVERNEMENT ROYAL A MR. DEAN RUSK

Phnom-Penh, le 25 mars 1964.

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

En réponse à votre message du 21 mars 1964, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le Gouvernement Royal du Cambodge a pris acte des regrets exprimés par le Gouvernement des Etats-Unis à la suite de l'attaque criminelle contre le village cambodgien de Chantrea le 19 mars dernier.

Je tiens cependant à vous informer que le Gouvernement Royal réserve formellement son acceptation de la thèse d'une erreur dans la lecture de la carte et dans la détermination du lieu. Les avis des experts les plus qualifiés excluent en effet qu'une semblable erreur ait pu être commise à la fois par les "conseillers" américains les plus qualifiés et par les officiers sud-vietnamiens qui connaissent parfaitement notre frontière.

Le Gouvernement Royal se permet, d'autre part, de conserver sa propre appréciation du degré de participation du personnel américain à l'attaque de la population civile de Chantrea, notamment par mitrillage et bombardement aérien.

Son Excellence Monsieur Dean RUSK,
Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères
des Etats-Unis d'Amérique

- WASHINGTON, DC -

.../...

popul
ment
du Vi
khmer
la vie
deman
les ha
morts
jugée
conséc
dozer
de mat
Chant

I
ments
l'inde
entier

E
Confér
le ren
"tragi
d'Etat

En ce qui concerne le problème des réparations à accorder à la population de Chantrea je me permets de vous rappeler que le Gouvernement Royal tient les Gouvernements des Etats-Unis et de la République du Vietn-Nam pour conjointement responsables du massacre des paysans khmers et des destructions de ce village. Il est toutefois évident que la vie d'un innocent n'a pas de prix; les familles éprouvées ne demandent d'ailleurs aucune indemnisation financière. Avec patriotisme les habitants de Chantrea ont ainsi souhaité que le sacrifice de leurs morts puisse servir la cause de l'édification nationale suivant la forme jugée la plus utile par le Gouvernement Royal. Il a été décidé, en conséquence, de fixer comme base de réparation le paiement d'un bulldozer ou d'un tracteur de grande puissance pour chacun de nos morts, et de matériel lourd équivalent aux dommages matériels causés, tant à Chantrea que dans les autres villages précédemment attaqués.

Le Gouvernement Royal tient enfin à préciser que si les Gouvernements des Etats-Unis et de la République du Viet-Nam refusaient l'indemnisation demandée le contentieux qui nous oppose demeurerait entier.

En soulignant à nouveau que seule une prompte réunion de la Conférence de Genève proposée par le Cambodge est susceptible d'éviter le renouvellement de ce que le Gouvernement américain qualifie de "tragiques erreurs", je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, les assurances de ma haute considération.

Signé: HUOT SAMBATH
SECRETAIRE D'ETAT AUX
AFFAIRES ETRANGERES

AU S

Phnom-Penh, le 27 mars 1964.

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Vous avez bien voulu par votre lettre du 21 Mars courant vous référer à la lettre que m'aurait adressée Monsieur Quat, Ministre des Affaires Etrangères du Gouvernement de la République du Vietnam, relative à l'attaque du village cambodgien de Chantrea par les forces américano-sudvietnamiennes.

Comme suite à votre communication sus référée, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je n'ai reçu jusqu'ici aucune correspondance de cette nature de la part du Ministre Vietnamien aux Affaires Etrangères.

Veuillez accepter, Excellence, les assurances de ma haute considération.

Signé: HUOT SAMBATH
Secrétaire d'Etat aux
Affaires Etrangères

Son Excellence Monsieur Dean RUSK,
Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères
des Etats-Unis d'Amérique.

- WASHINGTON, DC -

Les A
que leurs

Aucun
possible;
comme étan
la ligne d
visible et

En ef
des autres
étudier sé
devront se

Or le

- au
- au
- au

Sur ce
le territoi
Cambodgien.

Il est
Cambodgien
ont violé l
1963, sont
de l'Indoch

Cela p
possession
de l'Indoch
façon nette

Ainsi
Village est

Aucun
conseillers
dans leur a

AU SUJET DE LA SOI-DISANTE ERREUR DE LECTURE DE CARTES

1. Les Autorités SUD-VIETNAMIENNES prétendent que c'était par erreur que leurs troupes ont attaqué le Village de Chantréa.

Aucune erreur de la part des militaires Vietnamiens ne semble possible; le Village de Chantréa est figuré sur toutes les cartes comme étant situé dans le territoire Cambodgien à 6 Km environ de la ligne des frontières et isolé au milieu des rizières, donc bien visible et inconfondable avec les Villages Sud-Vietnamiens.

En effet les militaires Sud-Vietnamiens (comme les militaires des autres Pays) avant de déclencher des opérations militaires doivent étudier sérieusement sur les cartes en leur possession le terrain où devront se dérouler ces opérations militaires.

Or les militaires Sud-Vietnamiens utilisent les cartes suivantes:

- au 1/50.000 éditées par l'U.S. Army Map Service
- au 1/100.000 éditées par le Service Géographique de l'Indochine.
- au 1/250.000 éditées par l'U.S. Army Map Service.

Sur ces cartes, le Village de Chantréa n'est jamais figuré dans le territoire Vietnamien. Il y est figuré dans le territoire Cambodgien.

Il est à signaler que les cartes saisies par les Autorités Cambodgiennes sur deux bâtiments de la marine Sud-Vietnamienne qui ont violé les eaux territoriales du Cambodge à Koh Roka le 3 avril 1963, sont des cartes au 1/100.000 éditées par le Service Géographique de l'Indochine.

Cela prouve que les militaires Sud-Vietnamiens ont en leur possession des cartes au 1/100.000 éditées par le Service Géographique de l'Indochine sur lesquelles le Village de Chantréa est figuré d'une façon nette et visible dans le territoire Cambodgien.

Ainsi les militaires Sud-Vietnamiens devraient savoir que ce Village est Cambodgien et non Sud Vietnamien.

Aucune erreur ne semble donc possible, d'autant plus que les conseillers Américains ont accompagné les troupes Sud-Vietnamiennes dans leur attaque contre le village cambodgien de Chantréa.

.../...

Par conséquent l'attaque menée contre le Village de Chantréa par les troupes régulières des Forces Armées Sud-Vietnamiennes a certainement été préparée d'avance par les Autorités supérieures Sud-Vietnamiennes et Américaines dans l'intention paraissant nettement déclarée de tuer les paysans Cambodgiens,

P

P

P

Pi

Pi

Pi

Pi

Pi

Pi

Pi

Document No. 11: Bombardement du village de Mong

- Pièce No. 1: Communiqué du Gouvernement Royal
en date du 5 février 1964.
- Pièce No. 2: Protestation auprès du Gouvernement de la
République du Vietnam, adressée par le
canal de l'Ambassade de France au Cambodge.
- Pièce No. 3: Déclaration du Gouvernement Royal
en date du 16 février 1964.
- Pièce No. 4: Avertissement lancé par S.A.R. Le Prince
Norodom Sihanouk le 15 février 1964.
- Pièce No. 5: Lettres adressées aux Co-Présidents de la
Conférence de Genève de 1954 sur l'Indochine.
- Pièce No. 6: Message de S.A.R. Le Prince Norodom Sihanouk au
Président Lyndon B. Johnson.
- Pièce No. 7: Lettres de S.A.R. Le Prince Norodom Sihanouk à
M. Andrei Gromyko et à M. R.A. Butler,
Co-Présidents de la Conférence de Genève.
- Pièce No. 8: Réponse de M. R.A. Butler
en date du 13 février 1964.
- Pièce No. 9: Réponse de S.A.R. Le Prince Norodom Sihanouk
au dernier message de M. R.A. Butler.
- Pièce No. 10: Photos des dégâts causés par le bombardement.

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT ROYAL

Le 4 Février 1964 vers 17h15, deux avions des F.A.R.V.N. ont bombardé et mitraillé pendant un quart d'heure le village cambodgien de Mong situé à environ 22 kilomètres au Sud-Est du Chef-lieu de Mimot et à plus de 2.000 mètres en-deçà de la frontière khméro-vietnamienne, à l'intérieur du territoire du Cambodge, provoquant parmi les habitants dudit village:

- 5 tués dont 3 femmes et 2 enfants,
- 6 blessés dont 5 grièvement atteints,
- 4 buffles tués,
- 1 habitation endommagée.

Des cratères de bombes de 2 à 4 mètres de profondeur sur 3 à 5 mètres de diamètre ont été relevés à l'intérieur et aux environs du village attaqué.

En portant à l'attention de l'opinion internationale cette nouvelle agression barbare des F.A.R.V.N. contre le territoire du Cambodge, le Gouvernement Royal tient à marquer à nouveau sa profonde indignation devant cette attaque délibérée dont sont victimes de paisibles habitants.

En stigmatisant avec vigueur cette lâche provocation des F.A.R.V.N., le Gouvernement Royal se doit de mettre en garde les autorités vietnamiennes, sur les conséquences graves qui pourraient résulter de la poursuite de leur politique actuelle d'agressions et de provocations contre le Cambodge. Il est certain, en effet, que le Gouvernement Royal se verrait alors amené à prendre toutes mesures qu'il jugerait utiles pour assurer la protection de son territoire et de la population menacée.

Phnom-Penh, le 5 Février 1964.

ROYAUME DU CAMBODGE

MINISTÈRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

PROTESTATION AUPRÈS DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU VIETNAM

(lettre adressée à l'Ambassade de France au Cambodge)

Le Ministère des Affaires Étrangères du Gouvernement Royal du Cambodge présente ses compliments à l'Ambassade de France et a l'honneur de porter à sa connaissance ce qui suit :

Le 4 Février 1964, vers 17h15, 2 avions des FARVN ont bombardé et mitraillé pendant un quart d'heure le village cambodgien de Mong situé à environ 22 kilomètres au Sud-Est du Chef-lieu de Mimot (Kompong Cham) et à plus de 2000 mètres en deçà de la frontière khméro-vietnamienne, à l'intérieur du territoire du Cambodge, provoquant parmi les habitants dudit village :

- 5 tués dont 3 femmes et 2 enfants :

1- Neang PEH SEANG,	23 ans
2- Neang SREY NO,	35 ans
3- Neang SAO HENG,	18 ans
4- SAN KAEH,	bébé de 2 ans
5- SAN SAN OL,	bébé de 1 an.

- 6 blessés dont 5 grièvement atteints :

1- SAN KHEAN,	5 ans
2- BAN NAM,	55 ans
3- BAN AM,	63 ans
4- KAK SAO,	65 ans
5- KOY BINH,	19 ans
6- Neang KOL HAM	44 ans

- 6 buffles tués

- 1 habitation endommagée.

Des cratères de bombes de 2 à 4 mètres de profondeur sur 3 à 5 mètres de diamètre ont été relevés à l'intérieur et aux environs du village attaqué.

Le Ministère prie l'Ambassade de bien vouloir demander à l'Ambassade de France à Saigon d'élever au nom du Gouvernement

.../...

Royal une énergique protestation contre cette nouvelle agression barbare des FARVN sur le territoire du Cambodge.

Il tient à marquer à nouveau sa profonde indignation devant cette attaque délibérée dont sont victimes de paisibles habitants.

En stigmatisant avec vigueur cette lâche provocation des FARVN, le Gouvernement Royal se doit de mettre en garde les autorités vietnamiennes sur les conséquences graves qui pourraient résulter de la poursuite de leur politique actuelle d'agressions et de provocation contre le Cambodge. Il est certain, en effet, que le Gouvernement Royal se verrait alors amené à prendre toutes mesures qu'il jugerait utiles pour assurer la protection de son territoire et de la population menacée.

En remerciant d'avance l'Ambassade de son aimable entremise, le Ministère des Affaires Etrangères saisit cette occasion pour lui renouveler l'assurance de sa haute considération./.

PHNOM-PENH, le 8 Février 1964

Paraphé : CHAN YOURAN

lin
a p
khm
con
"qu
cam
bom
de i
vie
dans
impo
enqu
une
sent

nouv
qui,
seme
rapp
sent
déjà
du b
bomba
l'int
Dans
absol
au G
étran
Royal
nale
long

instr
saigo
sabil
sud-vi
"les c
Sihano

L
foi am
consid

DECLARATION DU GOUVERNEMENT ROYAL

en date du 16 Février 1964

Dans un communiqué officiel diffusé par l'Agence Reuter le Ministre des Affaires Etrangères du Sud-Vietnam, M. Pham Huy Quat, a proposé au nom du Gouvernement de Saïgon "qu'une commission mixte khméro-vietnamienne enquête sur place sur les accusations du Cambodge concernant des violations de frontière". Ledit communiqué ajoute "que les autorités vietnamiennes ont enquêté à propos des accusations cambodgiennes selon lesquelles des appareils vietnamiens auraient bombardé le village frontière cambodgien de Mong, dans la province de Kompong-Cham. Mais ce jour là, le 4 Février, les appareils sud-vietnamiens ont bombardé une concentration de troupes du Vietcong dans le village de On Dac, province de Tay Ninh. Puisqu'il est impossible de vérifier l'accusation du Cambodge autrement qu'en enquêtant sur place les autorités vietnamiennes sont prêtes à accepter une enquête sur place par une commission commune composée des représentants des deux gouvernements".

Le Gouvernement Royal du Cambodge dénonce solennellement cette nouvelle preuve de la duplicité des nouvelles autorités de Saïgon qui, en fait, adoptent à l'égard du Cambodge une attitude rigoureusement semblable à celle de la dictature diémiste. Il convient de rappeler que la Commission Internationale de Contrôle, les représentants des Ambassades étrangères, les membres de la presse, ont déjà effectué toutes les investigations désirables, sur les lieux du bombardement et auprès des blessés hospitalisés. La réalité du bombardement de Mong, village situé à plus de deux kilomètres à l'intérieur du territoire khmer, ne saurait donc être contestée. Dans ces conditions la proposition du gouvernement de Saïgon est absolument inacceptable et doit être considérée comme une insulte au Gouvernement Royal, à la C.I.C., et à tous les représentants étrangers s'étant rendus sur les lieux du crime. Le Gouvernement Royal demandera à Monsieur le Président de la Commission Internationale de Contrôle que copie du rapport d'enquête sur l'agression de Mong soit adressée aux autorités gouvernementales sud-vietnamiennes.

Parallèlement le Département d'Etat américain a annoncé que des instructions avaient été adressées aux Ambassades américaines à Saïgon et à Phnom-Penh afin d'effectuer une enquête sur la responsabilité des U.S.A. dans le bombardement de Mong par des avions sud-vietnamiens. Le porte-parole de Washington a même déclaré que "les circonstances entourant l'incident auquel se réfère le Prince Sihanouk ne sont pas claires".

Le Gouvernement Royal tient également à stigmatiser la mauvaise foi américaine dans cette affaire car ce que le Département d'Etat considère comme un "incident" entouré de circonstances "pas claires"

.../...

est en vérité l'attaque criminelle d'un paisible village cambodgien par des avions sud-vietnamiens avec pour résultat cinq habitants innocents tués et six autres blessés. En ce qui concerne la responsabilité américaine dans cette sauvage agression nul n'ignore, et le Département d'Etat moins que quiconque, que le commandement américain au Sud-Vietnam a la direction effective des opérations militaires et que des pilotes américains participent en personne à la plupart des opérations de bombardement aérien./.

AV

grave
Chef d
par la
enquêt
contre
propos
Saigon
territ
la Com
nalist
les ch
Cette
va pre
tion p
Affaire
rompre
qui au
précise
leurs a
j'enve
accord

Le
établir
nement
comme l
rence n
Etats-U
côté et
déléga
Nous n'
Vietnam
Nord-Vi
côté et
partie
un an o
les proj
bases aé
à Svay
Nous nég
plémenta

AVERTISSEMENT LANCE PAR S.A.R. LE PRINCE NORODOM SIHANOUK

en date du 15 Février 1964

"Je lance aujourd'hui un avertissement très sérieux et très grave", a déclaré samedi matin à la presse le Prince Norodom Sihanouk, Chef de l'Etat du Cambodge. "Notre opinion publique est indignée par la proposition sud-vietnamienne d'entreprendre au Cambodge une enquête bilatérale au sujet de l'agression aérienne sud-vietnamienne contre le village cambodgien de Mong en date du 4 février. Cette proposition est une injure intolérable à la mémoire de nos morts. Saigon prétend que son aviation a seulement bombardé un village en territoire vietnamien où se trouvait une concentration vietcong. Là, la Commission Internationale de Contrôle, les diplomates et les journalistes se sont rendus sur place, ils ont vu les maisons détruites, les champs ravagés et ils ont pu s'entretenir avec les survivants. Cette sinistre comédie a assez duré. Je vous annonce que le Cambodge va prendre des mesures pour faire cesser cette menace, cette humiliation permanente. J'ai déjà prévenu M. R. A. Butler, Ministre des Affaires Etrangères de Grande-Bretagne, que nous sommes décidés à rompre, au plus tard à la fin mai, tous les liens avec les puissances qui auraient saboté notre projet de neutralisation du Cambodge. Je précise aujourd'hui ceci : si, à la fin d'avril, les Etats-Unis et leurs amis continuent à refuser la conférence que nous demandons, j'enverrai à Hanoi une délégation gouvernementale pour négocier un accord reconnaissant notre intégrité territoriale."

Le Prince Sihanouk a poursuivi : "Si l'accord est signé, nous établirons tout de suite des relations diplomatiques avec le Gouvernement de la République Démocratique du Vietnam que nous reconnaissons comme le gouvernement de tout le Vietnam. Si à la fin mai la conférence ne s'est pas réunie, nous rompons nos relations avec les Etats-Unis et avec toutes les puissances qui se rangeront à leur côté et j'irai personnellement à Hanoi et à Pékin à la tête d'une délégation pour négocier un pacte d'alliance militaire défensive. Nous n'aiderons pas le Nord-Vietnam dans sa lutte contre le Sud-Vietnam et nous ne favoriserons pas le Vietcong, mais au cas où le Nord-Vietnam serait attaqué, le Cambodge entrerait en guerre à son côté et inversement. En attendant, nous devons consacrer la grande partie de notre effort au domaine militaire. Nous stopperons pour un an ou deux l'exécution de notre second plan quinquennal - sauf les projets en cours -. Nous créerons avec l'aide chinoise deux bases aériennes pour avions à réaction, l'une à Siemréap, l'autre à Svay Rieng pour protéger nos frontières avec nos deux voisins. Nous négocions déjà l'achat en Union Soviétique de deux "mig" supplémentaires et avec la France de "Fouga Magister" afin d'avoir

.../...

une douzaine d'avions à réaction prêts à prendre l'air de jour et de nuit. Le mois prochain, nous enverrons à Pékin une importante délégation militaire comprenant les Chefs de l'Etat-Major de l'Armée de terre, de l'air et de la marine pour négocier l'achat de matériel".

Le Chef de l'Etat du Cambodge a ajouté: "J'ai toujours - les Américains devraient le savoir - tenu mes promesses. Il dépend uniquement d'eux que nous restions des neutres paisibles ou que nous soyons les alliés de la Chine et du Nord-Vietnam. Je souhaite de tout coeur que nous recevions les satisfactions élémentaires que nous demandons. Sinon l'équilibre des forces sera complètement bouleversé dans le Sud-Est Asiatique. Je suis certain que nos amis français qui connaissent notre situation impossible nous garderont leur amitié. Après tout, même si nous avions des bases chinoises chez nous, nous serions dans la même situation que la Malaisie qui a demandé la présence militaire britannique parce qu'elle se sent trop faible vis-à-vis de son puissant voisin indonésien et craint d'être avalée par lui. Ce qui est bon pour les uns est bon pour les autres"./..

LETTRES

E
R
C
1
u
2.
m
d
v

à
ro

li
un
Pr
de
Ph
et
bre
act
cet
dég

-Son Excell
Affaires E
Soviétique

-Son Excell
Affaires E
d'Irlande

Co-Présiden

LETTERES ADRESSEES AUX CO-PRESIDENTS DE LA CONFERENCE DE GENEVE DE 1954

Phnom-Penh, le 8 Février 1964

Messieurs les Co-Présidents,

Au nom de mon Gouvernement, j'ai l'honneur de saisir Vos Excellences d'une nouvelle agression barbare des Forces Armées Régulières de la République du Vietnam contre le territoire du Cambodge dans les circonstances ci-après : le 4 Février 1964, vers 17h15, deux avions des FARVN ont bombardé et mitraillé pendant un quart d'heure le village cambodgien de Mong situé à environ 22 kilomètres au Sud-Est du Chef-lieu de Mimot et à plus de 2.000 mètres en-deçà de la frontière khméro-vietnamienne, à l'intérieur du territoire du Cambodge, provoquant parmi les habitants dudit village:

- 5 tués dont 3 femmes et 2 enfants âgés de 2 ans et de 1 an
- 6 blessés dont 5 grièvement atteints
- 4 buffles tués sur place et 2 succombés le lendemain
- 1 habitation endommagée.

Des cratères de bombes de 2 à 4 mètres de profondeur sur 3 à 5 mètres de diamètre ont été relevés à l'intérieur et aux environs du village attaqué.

Prenant à témoin l'opinion internationale de ce crime inqualifiable, mon Gouvernement a fait organiser, le 6 Février 1964, une visite des lieux de l'agression à l'intention de Monsieur le Président et des membres de la C.I.C. des Attachés de presse et des Attachés militaires des missions diplomatiques accréditées à Phnom-Penh, ainsi que des correspondants de la presse nationale et internationale, lesquels, au cours de cette visite, ont pu librement interroger les habitants du village attaqué et les blessés actuellement hospitalisés à Kompong Cham sur les circonstances de cette attaque et constater également de visu l'importance des dégâts ci-dessus signalés.

.../...

Son Excellence Monsieur ANDREI GROMYKO, Ministre des Affaires Etrangères de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques

MOSCOU

Son Excellence Monsieur R. A. BUTLER, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord.

LONDRES

Co-Présidents de la Conférence de Genève de 1954 sur l'Indochine.

En portant ce qui précède à leur haute information, je tiens à marquer auprès de Vos Excellences, au nom de mon Gouvernement, notre profonde indignation devant cette nouvelle agression délibérée vietnamienne dont sont victimes une fois de plus, de nombreux et paisibles habitants.

Je dois par ailleurs attirer particulièrement votre attention sur les conséquences graves qui pourraient résulter de la poursuite, par le régime de Saïgon, de sa politique d'agressions et de provocations contre le Cambodge. Il est certain, en effet, que le Gouvernement Royal se verrait alors amené à prendre toutes mesures qu'il jugerait utiles pour assurer la protection de son territoire et de la population menacée.

En raison de cette menace pour la paix et la sécurité dans cette partie du monde, le Gouvernement Royal est plus que jamais convaincu de la nécessité de faire convoquer d'urgence la Conférence Internationale qu'il a demandée en Novembre 1963 en vue d'assurer la neutralisation de son territoire, contrôlée et garantie internationalement.

Veuillez agréer, Messieurs les Co-Présidents, les assurances de ma très haute considération./.

Signé : HUOT SAMBATH
SECRETAIRE D'ETAT AUX
AFFAIRES ETRANGERES

MESSAG

J'
REGULIE
SANTES
EN DATE
CINQ DE
SIX AUT
LES TRO
FAIT SU
TEINTES
PLAINTES
SCULIGN
MAIT D'
LA GRAN
DU SUD
TAIRES
SUGGERE
DE POST
POINTS
EXCELLE
L'ATTEN
PAIX QU
PERMETS
TIQUE D
SON FAC

TOI
PASSIF
NATIONAL
A SON G
RECOURI
DANS UN
ETRE CO
NOTRE I

MESSAGE DE S.A.R. LE PRINCE NORODON SIHANOUK ADRESSE A

M. LYNDON JOHNSON

SON EXCELLENCE MONSIEUR LYNDON JOHNSON
PRESIDENT DES ETATS - UNIS

WASHINGTON

J'AI LE REGRET DE PORTER A VOTRE CONNAISSANCE QUE LES FORCES REGULIERES DE LA REPUBLIQUE DU VIETNAM POURSUIVENT LEURS INCES-
SANTES ET MEURTRIÈRES AGRESSIONS CONTRE LE CAMBODGE. LA DERNIERE
EN DATE EST LE BOMBARDMENT AERIEN D'UN PAISIBLE VILLAGE KHMER.
CINQ DE NOS COMPATRIOTES, PAYSANS SANS DEFENSE, ONT ETE TUES ET
SIX AUTRES GRIEVEMENT BLESSES. LES HABITATIONS SONT DETRUITES ET
LES TROUPEAUX DECIMES. CETTE ATTAQUE CRIMINELLE ET INJUSTIFIABLE
FAIT SUITE A UNE LONGUE SERIE D'AGRESSIONS QUI SONT AUTANT D'AT-
TEINTES AUX DROITS LES PLUS LEGITIMES DES NATIONS. DANS UNE
FLAINTES ADRESSEE AUX CO-PRESIDENTS DE LA CONFERENCE DE GENEVE J'AI
SOULIGNE QUE LE CAMBODGE A L'EXTREME LIMITE DE LA PATIENCE RECLA-
MAIT D'URGENCE LA REUNION DE LADITE CONFERENCE. COMPTE TENU DE
LA GRANDE RESPONSABILITE QUI INCOMBE AUX ETATS-UNIS DANS LA GUERRE
DU SUD VIETNAM EN PARTICULIER DANS LA CONDUITE DES OPERATIONS MILI-
TAIRES ET DANS LE SURARMEMENT DES FORCES SUD VIETNAMIENNES, J'AI
SUGGERE L'INSTALLATION IMMEDIATE AUX FRAIS DU GOUVERNEMENT AMERICAIN
DE POSTES FIXES DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DE CONTROLE AUX
POINTS NEVRALGIQUES DE NOTRE FRONTIERE. JE SOUHAITE QUE VOTRE
EXCELLENCE ET LE GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS ACCORDENT TOUTE
L'ATTENTION DESIRABLE A CETTE REQUETE TANT DANS L'INTERET DE LA
PAIX QUE DANS CELUI DES RELATIONS ENTRE NOS DEUX PAYS. JE ME
PERMETS DE RAPPELER SOLENNELLEMENT QUE MON PAYS PRATIQUE UNE POLI-
TIQUE DE STRICTE NEUTRALITE ET DONNE D'INNOMBRABLES PREUVES DE
SON PACIFISME ET DE SA BONNE FOI.

TOUTEFOIS LE CAMBODGE NE SAURAIT DEMEURER ETERNELLEMENT
PASSIF DEVANT CES AGRESSIONS REPETEEES ET SI AUCUNE MESURE INTER-
NATIONALE N'ETAIT PRISE POUR Y METTRE FIN IL SE VERRA CONTRAINT
A SON GRAND REGRET DE MODIFIER SON STATUT DE NEUTRALITE ET DE
RECOURIR A DES PACTES D'ASSISTANCE AVEC CERTAINS GRANDS PAYS AMIS.
DANS UNE TELLE EVENTUALITE IL EST EVIDENT QUE NOUS NE SAURIONS
ETRE CONDAMNES POUR AVOIR CHERCHE LE DERNIER MOYEN DE SAUVEGARDER
NOTRE INDEPENDANCE ET NOTRE PAIX.

Signé: NORODON SIHANOUK

Chef de l'Etat du Cambodge

MESSAGE DE S.A.R. LE PRINCE NORODOM SIHANOUK

A

SON EXCELLENCE ANDREI GROMYKO, MINISTRE DES
AFFAIRES ETRANGERES DE L'URSS ET CO-PRESIDENT DE LA
CONFERENCE DE GENEVE

M O S C O U

SON EXCELLENCE R.A. BUTLER, MINISTRE DES
AFFAIRES ETRANGERES DU ROYAUME-UNI ET CO-PRESIDENT DE LA
CONFERENCE DE GENEVE

L O N D R E S

J'AI LE REGRET DE PORTER A VOTRE CONNAISSANCE QUE LES FORCES
REGULIERES DE LA REPUBLIQUE DU VIETNAM POURSUIVENT LEURS INCES-
SANTES ET HEURTRIÈRES AGRESSIONS CONTRE LE CAMBODGE LA DERNIERE EN
DATE EST LE BOMBARDEMENT AERIEN D'UN PAISIBLE VILLAGE KHMER. CINQ
DE NOS COMPATRIOTES, PAYSANS SANS DEFENSE, ONT ETE TUES ET SIX AU-
TRE GRIEUEMENT BLESSES. LES HABITATIONS SONT DETRUITES ET LES
TROUPEAUX DECIMES. CETTE ATTAQUE CRIMINELLE ET INJUSTIFIABLE FAIT
SUITE A UNE LONGUE SERIE D'AGRESSIONS QUI SONT AUTANT D'ATTEINTES
AUX DROITS LES PLUS LEGITIMES DES NATIONS. NOTRE POPULATION FRON-
TALIERE VIT DANS L'ENGOISSE ET RECLAME UNE PROTECTION EFFICACE.
LE CAMBODGE EST A L'EXTREME LIMITE DE LA PATIENCE ET RECLAME D'UR-
GENCE LA REUNION DE LA CONFERENCE DE GENEVE. A DEFAUT NOUS DEMAN-
DONS L'ETABLISSEMENT IMMEDIAT, AUX FRAIS DES USA RESPONSABLES DE
LA GUERRE DU SUD VIETNAM ET DES OPERATIONS MILITAIRES, DE POSTES
FIXES DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DE CONTROLE AUX POINTS NE-
VRALGIQUES DE NOTRE FRONTIERE. CECI AFIN DE FAIRE CONNAITRE LA
VERITE SUR LES PRETENDUS MOUVEMENTS DE REBELLES SUD-VIETNAMIENS
EN TERRITOIRE KHMER LESQUELS SERVENT DE PRETEXTES A CES RAIDS
TERRORISTES CONTRE NOS VILLAGES. NOUS DEMANDONS A MESSIEURS LES
CO-PRESIDENTS DE BIEN VOULOIR PORTER LA PRESENTE PLAINTA A LA
CONNAISSANCE DES MEMBRES DE LA CONFERENCE DE GENEVE. COPIE EN
SERA EGALEMENT ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS-UNIES.
JE TIENS ENFIN A SOULIGNER QUE LE CAMBODGE NE SAURAIT DEMEURER
ETERNELLEMENT PASSIF DEVANT CES AGRESSIONS REPETEEES ET QUE SI
AUCUNE MESURE INTERNATIONALE N'EST PRISE RAPIDEMENT POUR Y METTRE
FIN IL SE VERRA CONTRAINT DE MODIFIER SON STATUT DE NEUTRALITE ET
DE RECOURIR A DES PACTES D'ASSISTANCE AVEC CERTAINS GRANDS PAYS
AMIS.

Signé: NORODOM SIHANOUK

Chef de l'Etat du Cambodge.

to:

. onsei

I
of Feb
a Camb

I
such d
step m
I was
offere
both th
a thoro
feel ab
might a
mixed C
be happ

su
the res
a basis
assuran
the Viet
they wou
any need
In any c
for furt
settleme
consider
border b

Fin
the last
all else
great po
when Camb
certain e

MESSAGE FROM THE RIGHT HONOURABLE RICHARD BUTLER,
HER BRITANNIC MAJESTY'S PRINCIPAL SECRETARY OF
STATE FOR FOREIGN AFFAIRES AND CO-CHAIRMAN OF THE
GENEVA CONFERENCE OF 1954 FOR THE CESSATION OF
HOSTILITIES IN INDO-CHINA.

to:

HIS ROYAL HIGHNESS PRINCE NORODOM SIHANOUK,
HEAD OF STATE OF CAMBODIA.

Washington, February 13, 1964.

Monsieur,

I was most distressed to learn from Your Royal Highness's message of February 7, of the grievous loss of life caused by the bombing of a Cambodian village. I ask you to accept my sincere sympathy.

I fully understand your anxiety to protect your people against such deplorable incidents. It seems to me, however, that the first step might be to institute an immediate investigation on the spot. I was accordingly glad to see that the Government of Vietnam had offered to set up a mixed Commission composed of representatives of both the Cambodian and Vietnamese Governments in order to undertake a thorough investigation. I very much hope Your Royal Highness will feel able to accept this proposal. If you think this appropriate you might also wish for the appointment of an impartial chairman for the mixed Commission. If this suggestion found favour with you I should be happy to commend it to the Vietnamese Government as well.

Such an investigation should be able to determine beyond doubt the responsibility for these unfortunate incidents and thus provide a basis on which the Cambodian Government could seek reparation and assurances against any recurrence. If such an investigation showed the Vietnamese Government to be responsible, I feel confident that they would be disposed to offer such reparation and assurance without any need for recourse to other members of the Geneva Conference of 1954. In any case, an investigation of this kind would provide a solid basis for further effort by Cambodia and her friends to seek an appropriate settlement and it would be difficult for members of the Conference to consider further proposals for ensuring the security of the Cambodian border before the facts are thus established.

Finally I hope Your Royal Highness will allow me one moment on the last sentence of your message, in which you remark that failing all else Cambodia might have to seek assistance from "certain friendly great powers." Your Royal Highness will recall that in the years when Cambodia, Laos and Vietnam were still seeking independence certain elements in Laos and Vietnam became impatient at the slowness

.../...

of their progress. They sought and received assistance from the great powers I believe you have in mind. As a result both Laos and Vietnam have ever since been torn by cruel and devastating civil strife. Cambodia, under the wise guidance of Your Royal Highness, followed a different course and has since enjoyed an internal peace and stability that has long been the envy of many larger and stronger countries. However great and justified your present impatience at the frontier incident to which Cambodia has been subjected, I am sure that Your Royal Highness will wish to reflect deeply on the lessons of the experiences of Laos and Vietnam before abandoning the prudent policy of neutrality you have so long pursued with such benefit to your people.

Please accept, Monseigneur, the assurance of my highest respect and consideration.

Le
Cambodge
nique à
mettre l
SIHANOUK
Co-Prési

ions

"C'e
en date d
khméro-su
de mieux
de l'Indo
Bretagne
adopter t
intérêts.
américains
ceux de bo

Cepen
votre qual
ainsi de l
demande su
enquêter s
semble; en
accords si
aujourd'hui
de Contrôle

En ce
lité, je vou
sont les se
difficile l
térêts nati

EMBAassade DE SA
BRITANNIQUE

- PHNOM-PENH

REPONSE DE S.A.R. LE PRINCE NORODOM SIHANOUK AU
MESSAGE DE MONSIEUR BUTLER DU 13 FEVRIER 1964

Le Ministère des Affaires Etrangères du Gouvernement Royal du Cambodge présente ses compliments à l'Ambassade de Sa Majesté Britannique à Phnom-Penh et a l'honneur de la prier de bien vouloir transmettre le message ci-après de Son Altesse Royale le Prince NORODOM SIHANOUK, Chef de l'Etat, adressé à Son Excellence Monsieur BUTLER, Co-Président de la Conférence de Genève.

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

"C'est avec étonnement que j'ai pris connaissance de votre message en date du 13 Février 1964. Vos appréciations des causes de la tension khméro-sud vietnamienne et vos suggestions pour y remédier m'ont permis de mieux comprendre la politique britannique à l'égard du Cambodge et de l'Indochine en général. Je ne doute aucunement que la Grande-Bretagne n'ait, à l'exemple des Etats-Unis, de fort bonnes raisons pour adopter telle politique qui lui apparait comme la plus conforme à ses intérêts. Permettez-moi toutefois de souligner que les intérêts anglo-américains se révèlent comme contraires et opposés aux nôtres et à ceux de bon nombre de pays de cette partie du monde.

Cependant nous ne saurions admettre certaine attitude prise en votre qualité de Co-Président de la Conférence de Genève. Il en est ainsi de l'insistance avec laquelle vous avez appuyé l'inadmissible demande sud-vietnamienne de création d'une commission mixte devant enquêter sur le bombardement du village cambodgien de Bong. Il me semble, en effet, surprenant que, en contradiction flagrante avec les accords signés en 1954 par l'un de vos prédécesseurs, vous considériez aujourd'hui les enquêtes et constats de la Commission Internationale de Contrôle comme douteux, ou au moins insuffisants.

En ce qui concerne vos conseils sur le maintien de notre neutralité, je voudrais vous rappeler que les occidentaux - la France exceptée - sont les seuls responsables des meancas qui me rendent de plus en plus difficile la sauvegarde d'une politique pleinement conforme à nos intérêts nationaux. Votre référence à la situation intérieure des deux

.../...

AMBASSADE DE SA MAJESTE
BRITANNIQUE

- PHNOM-PENH -

pays voisins, le Sud-Vietnam et le Laos, est d'ailleurs, contrairement à votre analyse, le résultat direct des erreurs et des crimes contre la paix et la libre détermination des peuples sud-vietnamien et lao, commis par les Etats-Unis et le monde occidental en général.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'assurance de ma haute considération".

NRRODOM SIHANOUK

Le Ministère des Affaires Etrangères saisit cette occasion pour renouveler à l'Ambassade de Sa Majesté Britannique l'assurance de sa très haute considération./.

Phnom-Penh, le 22 mars 1964.

Paraphé: HUOT SAMBATH

Document No 111 : Liste des violations du territoire, de
l'espace aérien et des eaux territoriales
du Cambodge en 1963 et pendant les premiers
mois de 1964.

Pièce No. 1 : Violations du territoire en 1963

Pièce No. 2 : Violations de l'espace aérien en 1963

Pièce No. 3 : Violations des eaux territoriales en 1963

Pièce No 4 : Violations du territoire en 1964

Pièce No. 5 : Violations de l'espace aérien en 1964

Pièce No. 6 : Violations des eaux territoriales en 1964

LISTE DE VIOLATIONS DU TERRITOIRE
NATIONAL KHMER PAR LES FORCES ARMEES
REGULIERES DE LA REPUBLIQUE DU VIETNAM
EN 1963

No.
d'ORDRE

NO. d'ORDRE	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	OBSERVATIONS
1	Kg. Krassaing Koh Andeth, (Takéo)	6-1	Une vingtaine de Vietnamiens armés a violé le territoire khmer.	2 Chivapols blessés, 2 fusils enlevés.
2	Triek, Mimot Kg. Cham	7-1	Les FARVN ont bombardé le village de Triek, Mimot, Kompong Cham.	
3	Beng Benia Srok de Koh Andeth (Takéo)	10-1	Violation du territoire Khmer suivie de tir des coups de feu par 7 Vietnamiens armés.	
4	Krapoun Chhouk Koh Andeth Takéo	19-1	Vol de boeufs par une bande d'environ 12 malfaiteurs vietnamiens	1 notable tué 3 Chivapols blessés
5	Kg. Krassaing Koh Andeth, Takéo	21-1	Violation du territoire Khmer suivie de tir des coups de feu par les FARVN.	
6	Bavet, Svay- Teap, Svay-Rieng	11-2	Violation du territoire Khmer suivie de vol de 5 buffles par un groupe de bandits vietnamiens (5 buffles volés mais récupérés après par les Chivapols).	5 buffles volés
7	Kg. Krassaing Koh Andeth, Takéo	19-2	Violation du territoire Khmer par un groupe des FARVN suivie d'enlèvement d'un paysan khmer.	1 paysan enlevé
8	Peam Montea Kg Trabek Prey Vong	6 au 7-1	Tir de plusieurs obus de mortier par les FARVN dont un est tombé à 500 mètres à l'intérieur du territoire Khmer.	
9	-id-	7-1	Tir de plusieurs obus de mortier par les FARVN dont un est tombé à 200 m. à l'intérieur du territoire Khmer.	

.../...

No.
d'ORDRE

LIEU

DATE

RESUME DES FAITS

OBSERVATIONS

- | | | | |
|----|---|------------|---|
| 10 | Kg. Krassaing, 30-1
Koh Andeth
Takéo | | Tir de plusieurs obus de mortier dont plusieurs sont tombés à l'intérieur du territoire Khmer. |
| 11 | Baveth, Svay
Teap,
Svay Rieng | 17-1 | Tir de coups de feu par les soldats des FARVN en mission de patrouille au marché à ciel ouvert. |
| 12 | Kaam Samnâr-
Krom,
Loeuk Dek,
Kandal | 20-2 | Tir de plusieurs coups de mortier 91 par des soldats des FARVN du poste de Tan An dont un est tombé à 250 m. à l'intérieur du territoire Khmer. |
| 13 | Koh Sampeou,
Peam Chor, | 7-3 | Tir de 6 obus de canons 105 par les soldats des FARVN du poste de Hong Ngu (Kien-Phong). |
| 14 | Bac Day,
Takéo | 11-3 | Tir des coups de feu en direction du territoire Khmer par les éléments des FARVN, dont plusieurs sont tombés à l'intérieur du territoire Khmer touchant les murs du poste de GP de Bac Day. |
| 15 | Sampeou Poun,
Koh Thom,
Kandal. | 20-3 | Tir de plusieurs rafales d'armes automatiques en direction du territoire Khmer par un groupe des soldats des FARVN du poste de Khunh Binh. |
| 16 | Koh Sampeou,
Peam Chor.
Prey Vêng. | 22 et 23-3 | Tir de plusieurs coups de canon 105 par des soldats des FARVN du poste de Hong Ngu. |
| 17 | Koh Sampeou,
Peam Chor.
Prey Vêng. | 22-3 | Des soldats des FARVN du poste de Hong Ngu ont tiré plusieurs coups de canon 105 en direction de notre territoire. 2 obus sont tombés à 300 m. à l'intérieur du territoire national Khmer. |
| 18 | Prék Phtaul
Prey Krabas,
Takéo | 28-3 | Les éléments des FARVN ont tiré 3 obus qui sont tombés à 500m à l'intérieur du territoire Khmer. |

1 buffle
blessé

NO. D'ORDRE	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	OBSERVATIONS	LIEU
19	Koh Sampeou Peam Chor, Prey Veng	2-4	Des soldats des FARVN ont tiré 2 obus de mortier qui sont tombés à l'intérieur du territoire Khmer.		Bantea Kompon Svay Ri
20	Tanoy, Mésar Thngak, Svay Teap, Svay Rieng.	9-4	Des militaires des FARVN montés dans 7 engins blindés ont péné- tré à 2000m à l'intérieur du territoire Khmer et ont ouvert le feu sur les habitants du lieu.	2 Khmer mortel touché blessé 1 a suc à l'hôp	Thmei, Kompon Svay Ri Koh Sam Srok P Prey V
21	Bac Nam, Kandal.	12-4	Des soldats des FARVN du poste de Dong Koki (Chaudoc) ont tiré des coups de feu sur le poste Khmer de Bac Nam situé à 300m à l'intérieur du territoire national Khmer.		
22	Chrak Matès Svay Teap, Svay Rieng.	5-5	Des éléments des FARVN du poste de Ban Cau (Tay Ninh) ont tiré des coups de feu en direction du territoire Khmer et ont blessé mortellement un ressortissant.	1 mort.	
23	Bavet, Svay Teap, Svay Rieng.	6-5	Des soldats des FARVN du poste de Dung Dau (Tay Ninh) ont pénétré à 800m de profondeur à l'intérieur du territoire Khmer. Ils ont tiré des coups de feu sur les soldats khmers.		Chantre Kampong Svay Ri
24	Snuol, Kratie.	12-5 13-5	Une centaine de soldats des FARVN ont pénétré à, 1500m à l'intérieur du territoire Khmer à O Thmar Dar, situé à une vingtaine de km au Sud Est de Snuol. Ils ont commis des exactions à l'encontre des habitants de la région.		Prék Sb Thnot C Srang, Banteay Kampot
25	Snuol, Kratie.	16-5	Une unité des FARVN de plusieurs centaines de soldats comprenant une dizaine d'éléments de race blanche a fait une nouvelle in- cursion à l'intérieur du territoire Khmer aux environs de Prék - Thong à 25km au Sud Est de Snuol. Ils ont commis les memes exactions que lors de leur première incursion.		Kg. Krass Koh Ande Takéo

.../.

OBSERVATIONS	LIEU	DATE	RESUME DE FAITS	OBSERVATIONS
2 Khmers mortel touché blessé 1 a su à l'hô	Banteay Kraing Kompong Rau, Svay Rieng.	14-5	Des soldats des FARVN du poste de Longkhot ont tiré plusieurs d'obus de mortier en direction du territoire khmer, 2 obus sont tombés à 300m à l'intérieur du territoire khmer dans le Khum de Banteay Kraing Srok de Kompong Rau. (Svay Rieng)	
de es r de ieur	Thmei, Kompong Rau, Svay Rieng.	17-5	Des soldats des FARVN du poste de Ong Van, Tay Ninh ont pénétré à 300m du territoire khmer dans le Khum Thmei, Srok de Kompong Rau.	
e 1 mort	Koh Sampeou; Srok Peam Chor Prey Veng.	20-5	Des soldats des FARVN ont tiré plusieurs coups de feu en direction du territoire khmer. Plusieurs balles sont tombées à 500m en deçà de la ligne de démarcation dans le Khum de Koh Sampeou.	
de ré rieur tiré ats	Chantrea, Kampong Rau Svay Rieng	20-5	Au matin une vingtaine d'engins motorisés appuyé par un avion d'observation ont pénétré à 10km à l'intérieur du territoire khmer dans le village de Chantrea. Ils ont tiré plusieurs rafales d'armes automatiques sur la population.	
FARVN rieur r Dar, au ommis es	Prek Sban	24-5	Des éléments des FARVN venant de Kham Binh (Chau Doc) ont pénétré à 200m à l'intérieur du territoire khmer à Prek Sban.	
eurs ant ce in- ritoire Thong Ils ont que lors de	Thnot Chong- Srang, Banteay Meas Kampot	24-5	Des soldats des FARVN ont pénétré dans le territoire khmer au khum Thnot Chong Srang pour se livrer au vol des bestiaux; une vache et des veaux ont été capturés et emmenés au SVN par des soldats des FARVN.	vol des bestiaux 1 vache et des veaux
	Kg. Krassaing, Koh Andeth Takéo	24-5	Une vingtaine de soldats des FARVN ont pénétré à 600m dans le territoire khmer dans le Khum de Kg Krassaing; ils ont tiré des coups de feu sur les gardes provinciaux du lieu.	

.../

.../...

No. D'ORDRE	LIEU	DATE	RESUME DE FAITS	OBSERVATIONS	No. D'ORD.
33	Khset, Kompong Rau, Svay Rieng.	24-5	Des soldats des FARVN ont pénétré à l'intérieur du territoire khmer dans le khum de Khset pour razzier 84 boeufs appartenant aux ressortissants cambodgiens.	84 boeufs enlevés.	41
34	Koh Kok, Peam Chor Prey Veng	26-5	Des soldats des FARVN ont pénétré à 400 m à l'intérieur du territoire khmer dans le Khum Koh Kok et ont ouvert un feu nourri sur nos soldats.		
35	Koh Sampeou Peam Chor, Prey Veng	26-5	Des soldats des FARVN ont pénétré dans le territoire khmer à 300m de profondeur dans le Khum Koh Sampeou.		42
36	Koh Sampeou Peam Chor Prey-Veng	28-5	Des soldats des FARVN du poste de Hong Ngu ont tiré des obus en direction du territoire khmer. Un obus est tombé dans le Khum Koh Sampeou.		
37	Prek Kroeus Kg Trach, Kampot.	28-5	Des soldats des FARVN du poste de Taluon, Hatien, ont pénétré à 300m à l'intérieur du territoire khmer dans le Phum de Koh Thkau, Khum Prek Kroeus pour s'y livrer au pillage. Ils se sont emparés de 2 boeufs appartenant à un ressortissant	2 boeufs enlevés.	43
38	Bassac, Svay Rieng,	30-5	Des soldats des FARVN ont pénétré à 500m à l'intérieur du territoire national khmer dans le Khum de Bassac pour razzier 36 buffles appartenant aux ressortissants cambodgiens.	36 buffles enlevés.	44
39	Koh Sampeou Peam Chor Prey Veng.	31-5	Des soldats des FARVN du poste de Cai Sach, Tay Ninh, ont tiré plusieurs coups de feu en direction du territoire khmer.	2 buffles ont mortellement touché.	45
40	Banteay Kraing Kg Rau Svay Rieng.	1-6	Des soldats du poste de Long Khot ont tiré plusieurs obus de mortier 81 en direction du territoire khmer, un obus est tombé dans le khum de Banteay Kraing.	.../...	

IONS

No.
D'ORDRE

LIEU

DATE

RESUME DES FAITS

OBSERVATIONS

41

Lom Kom 1-6
Andaung Pich,
Mattanakiri

Vers midi une centaine de soldats des FARVN ont pénétré à plus de 6 km à l'intérieur du territoire khmer au village de Lom Kom. Ils ont tiré des coups de feu sur les villageois blessant grièvement une femme âgée de 60 ans et tuant 2 hommes. Ils ont emmené de force 14 ressortissants khmers vers le Sud Vietnam.

2 morts.
1 blessé
14 enlevés.

42

Thnot Chong- 2-6
Srang,
Banteai Meas,
Kampot.

Des éléments de sécurité du poste de Vinh Dieu (Hatien) ont pénétré clandestinement jusqu'à 500m à l'intérieur du territoire khmer pour razzier les bestiaux. Un buffle fut gravement atteint par les balles des soldats des FARVN.

1 buffle
blessé par
les balles

43

Koh Sampeou, 4-6
Peam Chor,
Prey Veng.

Des soldats des FARVN stationnés à Bac Goc sur la rive droite de la rivière de So Thuong (Chau Doc) ont tiré plusieurs rafales d'armes automatiques en direction du territoire khmer.

un habitant
blessé à
200m de la
ligne de
démarcation.

44

Koh Sampeou 7-6
Peam Chor,
Prey Veng.

Des soldats des FARVN du poste de Hong Ngu (Chau Doc), ont tiré plusieurs obus de canon 105 en direction du territoire khmer dont un obus est tombé à 100m à l'intérieur du territoire khmer.

45

Prasat, 9-6
Svay Teap,
Svay Rieng.

Des soldats des FARVN du poste de Prey Chet (Tay Ninh) ont tiré des rafales d'armes automatiques sur les soldats des FARK qui étaient en train d'effectuer des patrouilles à 500m à l'intérieur du territoire khmer.

.../...

.../...

ORDRE	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	OBSERVATIONS
6	Koh Sampeou Peam Chor Prey Veng	10-6	Des soldats des FARVN du poste de Hong Hgu. (Chau Doc) ont tiré plusieurs coups de canon en direction du territoire khmer. Un obus est tombé à 2.000m à l'intérieur du territoire khmer, blessant mortellement une vache appartenant à un ressortissant khmer.	1 vache morte
7	Prek Chak, Kg Trach, Kampot	12-6	Des soldats des FARVN ont tiré des coups de feu en direction du territoire khmer dont deux balles ont touché le mur du poste de la garde provinciale de Prek Chak.	
8	Kg Chamlang, Svay Rieng, Svay Rieng,	14-6	Des soldats des FARVN du poste de Dam Dong (Kien Tuong) ont tiré plusieurs obus de mortier sur le territoire khmer dont un est tombé à 300m en deçà de la ligne de démarcation dans le khum de Kompong Chamlang.	
9	Russey Srok Kg. Trach, Kampot.	15-6	Des soldats des FARVN du poste de Koh Chanlos (Hatien), au cours de leur patrouille le long de la frontière, ont tiré plusieurs coups de feu sur les éléments de patrouille khmère qui se trouvaient à plus de 100 m à l'intérieur du territoire khmer.	
10	Bavet, Svay Teap, Svay Rieng.	20-6	Des éléments des FARVN du poste de Kung Dau (Tay Ninh) ont pénétré à 900m à l'intérieur du territoire khmer dans le Khum de Bavet; ils ont menacé de fusiller les ressortissants khmers qui étaient en train de travailler paisiblement dans ces régions.	
11	Adong, Koh Sampeou Peam Chor Prey Veng	22-6	Des éléments des FARVN du poste de Hong Ngu ont tiré un obus de 105m sur le village Adong, Khum Koh Sampeou, Srok Peam Chor, Prey Veng.	
12	Koh Sampeou, Peam Chor, Prey Veng.	26-6	Trois obus de calibre 105 ont été tirés par les éléments des FARVN du poste de Hong Ngu dans le territoire khmer.	

.../...

NO. D'ORDRE	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	OBSERVATIONS
53	Koh Sampeou, 25-6 Peam Chor, Prey Veng.		Des soldats des FARVN du poste de Hong Ngu ont tiré plusieurs obus de mortier en direction du territoire khmer, dont trois obus sont tombés dans le Khum de Koh Sampeou.	
54	Koh Sampeou, 26-6 Peam Chor, Prey Veng.		Les soldats des FARVN du poste Thuong Phuoc (Chau Doc) ont tiré plusieurs obus de mortier en direction du Cambodge dont un est tombé à environ 400m à l'intérieur du territoire khmer dans le khum de Koh Sampeou.	
55	Toul Sramar 28-6 et Ton Hon Banteay Meas Kampot		Des soldats des FARVN du poste de Giang Thanh, Hatien, ont fait une incursion dans le territoire khmer à 3 km de profondeur dans les khums Toul Sramar et Ton Hon, pour s'y livrer au pillage.	2 boeufs enlevés.
56	Thnot-Chong- 28-6 Srang Banteai-Meas, Kampot.		Des soldats des FARVN ont pénétré à 1000m à l'intérieur du territoire khmer au Khum de Thnot Chong Srang et se sont livré au pillage. Ils ont menacé de tirer des coups de feu sur un ressortissant khmer.	
57	Prasat, 7-7 Svay Teap, Svay Rieng.		Des éléments des FARVN du poste de Prey Chet (Tay Ninh) ont pénétré à 300m à l'intérieur du territoire khmer. Ils ont tiré des coups de feu sur les villageois cambodgiens qui étaient en train de travailler paisiblement dans les rizières. Deux balles touchèrent grièvement un boeuf appartenant à un ressortissant khmer.	1 boeuf blessé
58	Dak Dam, 9-7 O Raing, Mondulkiri.		Une cinquantaine de soldats des FARVN ont pénétré à l'intérieur du territoire khmer dans le khum de Dak Dam pour arrêter et emmener de force au Sud Vietnam 6 ressortissants khmers composés d'un homme, d'une femme, de deux garçons et deux filles.	6 hommes enlevés.

.../...

NO. D'ORDRE	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	OBSERVATIONS
59	Koh Sampeou, 17-7 Peam Chor, Prey Veng.		Des soldats des FARVN ont tiré des obus de mortier en direction du Cambodge dont plusieurs sont tombés à 300m à l'intérieur du territoire khmer. A l'issue de ces tirs un bâtiment de la marine des FARVN a pénétré dans les eaux territoriales khmères à 100m de profondeur pour débarquer ses soldats. Avant de se retirer, ces soldats ont incendié deux maisons appartenant aux habitants de ce Khum.	2 maisons incendiées.
60	Deum Sleng, 18-7 Koh Andeth, Takéo.		Une trentaine de Khmers Serei et Vietnamiens munis d'armes automatiques et individuelles venant du SVN accompagnés par un chien berger de patrouille a attaqué violemment le village de Deum Sleng, situé à 40 kilomètres de Takéo (Srok Koh Andeth) et à 8 km de la ligne de démarcation. Après avoir encerclé ce village, l'ennemi a ouvert un feu nourri sur les habitants pendant environ 20mn. Alertés par les coups de feu, les éléments khmers en patrouille se sont portés au secours du village attaqué. Après un bref engagement l'ennemi poursuivi par les éléments d'intervention s'est replié vers le territoire vietnamien en emmenant 5 boeufs. Au cours de cette attaque, trois ressortissants khmers ont été grièvement blessés dont une petite fille âgée de 6 ans. Deux boeufs ont été tués.	3 paysans blessés, 5 boeufs enlevés, 2 boeufs tués.
61	Koh Sampeou, 20-7 Peam Chor, Prey Veng.		Des soldats des FARVN du poste de Hong Ngu (Chau Doc) ont tiré plusieurs obus de mortier en direction du Cambodge dont 2 sont tombés à 200m à l'intérieur du territoire khmer.	

.../...

NO. D'ORDRE	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	OBSERVATIONS
62	Bavet, Svay Rieng.	25-7	Des éléments des FARVN ont pénétré à l'intérieur du territoire khmer. Ils ont tiré des coups de feu sur un ressortissant khmer le blessant mortellement au moment où celui-ci se rendait à sa rizière près de la frontière. Après avoir accompli ce forfait, les éléments des FARVN ont déplacé le cadavre de l'autre côté de la frontière en territoire vietnamien.	1 mortellement blessé
63	Koh Sko, du 24-7 au Koh Sampeou, 25-7 Peam Chor, Prey Veng.	24-7 au 25-7	Une bande de vietnamiens armés a pénétré dans le territoire national khmer et a pillé la maison d'un Chef de village de Koh Sko. Cet acte de pillage a causé 11 victimes dont 8 grièvement blessés et 3 tués parmi lesquels se trouvait un enfant de 8 ans.	11 victimes dont 8 blessé grave et 3 tués dont un enfant de 8 ans.
64	Phum Vor, Khum Thmei, Kompong Rau, Svay Rieng.	5-8	Dans la matinée des éléments vietnamiens armés venus du côté du poste des FARVN de Ong Truong ont pénétré à l'intérieur du territoire Khmer. Ils ont tenté de razzier des bestiaux et enlever des paysans qui étaient en train de labourer leurs rizières. Un accrochage a eu lieu à l'intérieur du territoire khmer entre les forces de l'ordre et les éléments du SVN. Les agresseurs ont pu réussir à s'enfuir en territoire sud-vietnamien en laissant sur le terrain un mort.	l'ennemi a laissé sur le terrain 1 mort.
65	Doeum Svay, Thmei, Kg. Rau, Svay Rieng.	9-9	Un groupe de soldats des FARVN du poste de Ong Tan (Kien Tuong) en patrouille le long de la frontière en face de Kompong Rau (Svay Rieng) ont tiré plusieurs rafales d'armes automatiques en direction du territoire khmer. Plusieurs balles sont tombées à environ 800m en deçà de la ligne de démarcation.	

.../...

NO. D'ORDRE	LIEU	DATE	RÉSUMÉ DES FAITS	OBSERVATIONS	NO. D'ORD
66	Chas Russey- Chas, Kg. Chamlang, Svay Rieng, Svay Rieng.	17-9	Des éléments des FARVN du poste de Yam Dong ont tiré des obus de mortier sur le Phum Cheas Russey Chas, 6 obus sont tombés dans les rizières causant des dégâts importants aux cultures des paysans.		70
67	Adong, Koh Sampeou, Peam Chor Prey Veng.	31-8 au 1-9	Dans la nuit du 31 août au 1er septembre, deux compagnies de militaires des FARVN ont pénétré dans le territoire khmer à 1500 mètres de profondeur dans le Phum de Adong, au cours de cette incursion ils ont tiré des coups de feu sur les éléments de feu de patrouille khmère tuant deux soldats dénommés Jng Num et Phon Sbond. Le corps du nommé Phon Sbond a été emmené avec son arme par les agresseurs dans le territoire sud-vietnamien.	2 soldats khmers mortel- lement touchés.	71
68	Thmei, Kompong Rau, Svay Rieng.	2-10	Des éléments de la G2 et des Chivapols du poste de Prey Vor ont surpris au cours d'une patrouille, un groupe de ressortissants vietnamiens qui étaient en train de se livrer au vol de la récolte du paddy appartenant aux ressortissants khmers dans le Khum Thmei. A la vue des éléments de patrouille khmère, ils se sont retirés au SVN sous la protection des soldats des FARVN du poste de Ong Tan situé près de la ligne de démarcation.		72 73
69	Dak Dam, O Raing Mondolkiri	9-10	Une trentaine de soldats des FARVN du poste B. Sarpa (Quang Duc) SVN parmi lesquels se trouvait un élément de race blanche, ont pénétré à 400m à l'intérieur du territoire khmer dans le Khum Dak Dam et y sont resté pendant une heure. Avant de se retirer au SVN, ils ont tiré des coups de feu en l'air.		74 75

.../...

NO. D'ORDRE	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	OBSERVATIONS
----------------	------	------	------------------	--------------

70 Khum Thmei, 13-10
Kompong Rau,
Svay Rieng

Un groupe de soldats des FARVN ont pénétré à l'intérieur du territoire khmer dans le Khum Thmei. Appuyés par les tirs du poste de Ong Tan SVN ils ont attaqué les éléments de la GP en patrouille à 200m en deçà de la ligne de démarcation.

71 -- id- 13-10

Dans la soirée des soldats des FARVN du poste de Ong Tan ont tiré des obus de mortier et des rafales d'armes automatiques sur les éléments de la GP en patrouille à l'intérieur du territoire khmer. Plusieurs éclats d'obus ont été ramassés dans le territoire khmer.

72 Kg Chamlang, 16-10
Svay Rieng,
Svay Rieng.

Des soldats des FARVN du poste de Dam Don, Tay Ninh, SVN, ont tiré plusieurs coups de feu en direction du Cambodge. Plusieurs balles sont tombées à l'intérieur du territoire khmer dans le Khum Kompong-Chamlang.

73 Prey Pluos, 16-10
Prek Kroeus
Kg Trach
Kampot

Des éléments des FARVN du poste de 1 blessé Taluon (Hatien) ont tiré plusieurs rafales d'armes automatiques en direction du Cambodge. Plusieurs balles sont tombées à 100m à l'intérieur du territoire khmer dans le Phum de Prey Pluos, blessant grièvement un ressortissant khmer nommé Suon Seak.

74 Koh Sampeou, 20-10
Péam Chor,
Prey Veng.

Des soldats des FARVN du poste de Hong Ngu (Chau Doc) ont tiré plusieurs obus de mortier en direction du territoire khmer. Cinq obus ont tombé à environ 1km500 en deçà de la ligne de démarcation relevant du Khum de Koh Sampeou.

75 Wat Vaing Kéo, 23-10
Sampeou Pouu,
Koh Thom
Kandal.

Des soldats des FARVN des postes de Khanh Binh et de Cacoï (Chaudoc) SVN, accompagnés des ressortissants vietnamiens ont pénétré à 100m à l'intérieur du territoire khmer dans la région de Wat Vaing Kéo.

.../...

NO. D'ORDRE	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	OBSERVATIONS
76	Khum Thmei, 25-10 Kompong Rau, Svay Rieng.		Un groupe de soldats des FARVN du poste de Ong Tan (Tay Ninh) a pénétré à 300 mètres à l'intérieur du territoire national khmer dans le Khum Thmei. Ces soldats ont tiré deux coups de feu sur un ressortissant khmer nommé Prom Kem qui était en train de faire paître ses bêtes le blessant mortellement.	
77	Prek Kroeus, 26-10 Kg Trach, Kampot.		Des militaires des FARVN du poste de Ta Luon, Ap Rach Co, Hatien, SVN ont tiré plusieurs coups de feu en direction du territoire khmer, sur le Khum Prek Kroeus, par la même occasion les du poste de Giang Thanh ont effectué le tir au mortier avec des obus éclairants en direction du territoire khmer. Un obus est tombé dans le Phum Prey Prous, à 1000m en deçà de la ligne de démarcation.	
78	Banteay Kraing Kg Rau, 29-10 Svay Rieng.		Une dizaine de soldats des FARVN du poste de Long Khot, district de Tuyen Binh (Kien Tuong) SVN ont pénétré dans le territoire khmer au Khum de Banteay Kraing, ils se sont retirés aussitôt au SVN après avoir tiré trois coups de feu.	
79	Russey Srok, 10-11 Kompong Trach, Kampot		Les soldats des FARVN du poste de Koh Chanlos (Hatien) ont tiré plusieurs rafales d'armes automatiques en direction du territoire khmer. Au cours de ce tir, une balle toucha mortellement un boeuf appartenant au nommé Teng Ngoy se trouvant à 500 mètres en deçà de la ligne de démarcation dans le Khum de Russey Srok.	un boeuf mortellement touché.
80	Thnot Chong- 11-11 Srang, Banteai Meas, Kampot.		Les soldats des FARVN ont tiré des coups de feu en direction du Cambodge, blessant mortellement un enfant âgé de 8 ans alors qu'il se trouvait dans la maison de ses parents dans le Khum de Thnot Chong Srang.	1 enfant 8 ans mortellement blessée.

.../...

NO. D'ORDRE	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	OBSERVATIONS
81	Cheav Pdey 11-11 Kirivong Takéo		Des soldats des FARVN ont pénétré à 200m à l'intérieur du territoire khmer dans le Phum de Cheav Pdey. Ils ont tiré des coups de feu sur des ressortissants khmers qui étaient en train de couper l'herbe. Le nommé Pech Ton est tué sur le coup et 2 autres ressortissants khmers dénommés MY HOEUNG et SAR PRACH ont été arrêtés et emmenés de force au SVN par les agresseurs.	1 tué 2 enlevés.
82	Peam Montea, 15-11 Kg Trabèk		Les soldats des FARVN du poste de Thong Binh, village de Tan Thanh, district de Hong Ngu (Kien Phong) ont tiré en direction du Cambodge plusieurs obus de mortier dont 5 obus sont tombés dans la zone inondée du territoire khmer à 500m en deça de la ligne de démarcation.	
83	Khum Thmei, 2-12 Kompong Rau, Svay Rieng.		Au cours d'une opération le long de la frontière khmère, deux engins motorisés des FARVN ont pénétré à 100m à l'intérieur du territoire khmer dans le Khum Thmei.	
84	- id - 2-12.		Des soldats des FARVN ont tiré 3 obus sur le territoire khmer dans le Khum Thmei.	
85	Prey Prous, 3-12 Kg Trach, Kampot.		Une trentaine des FARVN ont pénétré dans le Khum Prey Prous, pour razzier des bestiaux appartenant aux ressortissants khmers.	
86	Phum Chas, 3-12 Prek Kroeng, Kg Trach, Kampot.		Une cinquantaine des militaires des FARVN du poste de Giang Thanh, ont pénétré à 200m dans le Phum Chas, et ont attaqué pendant une trentaine de minutes le poste de Police cambodgien du lieu. Appuyé par un tir de mortier dont un obus a éclaté dans le poste cambodgien, cette attaque armée sudvietnamienne a causé 3 blessés dont 2 grièvement atteints.	3 blessés
87	Kg Chamlang 4-12		Les soldats des FARVN du poste de Dam Daung, Tay Ning, ont tiré plusieurs obus de mortier en direction du Cambodge dont un est tombé à environ 600m dans le Khum de Kompong Chamlang.	.../...

NO. D'ORDRE	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	OBSERVATIONS
88	Kg. Chamlang, 4-12 Svay-Rieng Svay-Rieng		Lés soldats des FARK du poste de Kg Chamlang au cours d'une patrouille le long de la frontière ont surpris un groupe de parachutistes des FARVN à 800m à l'intérieur du territoire khmer.	
89	Snuol, Kratie	14-12	4 soldats des FARVN ont pénétré à 500m à l'intérieur du territoire khmer dans le Khum Snuol, Srok Snuol Kratie.	
90	Prasat, Svay Teap, Svay Rieng.	23-12	Une cinquantaine de soldats des FARVN ont pénétré à 500m à l'intérieur du territoire khmer dans le Khum Prasat.	
91	Thnot Chong-Srang, Banteai-Meas, Kampot.		Des soldats des FARVN du poste de Giang Thanh ont violé le territoire khmer en y pénétrant à 100m de profondeur dans le Khum Thnot Chong-Srang. Ils ont arrêté et emmené au SVN 6 ressortissants khmers.	6 khmers enlevés

No.
d'ordre

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

LISTE DE VIOLATIONS DE L'ESPACE AERIEN KHMER
PAR LES AVIONS DES FORCES ARMEES DE
LA REPUBLIQUE DU VIET-NAM
en 1963

No. d'ordre	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	Observations
1	Snuol, Kratie.	3-1	Violation de l'espace aérien par un avion à réaction de l'Armée de l'Air vietnamienne.	
2	Koh Sè, S, Kampot.	9-2	Violation de l'espace aérien par les avions du Sud-Vietnam.	
3	-id-	10-2	- id -	
4	Koh Tral, Kampot.	13-2	- id -	
5	Koh Sampeou, Peam Chor, Prey Veng	16-2	- id -	
6	Khum Choam, Mimot, Kg Cham.	27-3	De bonne heure un avion bimoteur des FARVN a violé l'espace aérien khmer à 100m à l'intérieur.	
7	Région de Phnom Den, Kirivong, Takéo.	27-4	2 avions quadrimoteurs des FARVN ont violé l'espace aérien khmer en survolant la région de Phnom Den, Srok de Kirivong (Takéo).	
8	Trapéang- Phlong, Kg Cham.	29-4	Un avion de chasse a violé l'es- pace aérien khmer à 10km de pro- fondeur en survolant à basse al- titude la région de Trapéang Phlong (Kompong Cham).	
9	Snuol, Kratie.	4-5	Un avion à réaction des FARVN a violé l'espace aérien khmer à 1000m de profondeur.	
10	Koh Kok, Peam Chor, Prey Veng.	6-5	Un avion à réaction des FARVN a violé l'espace aérien khmer en sur- volant le Khum de Koh Kok.	
11	Prasat, Bati et Chrak Matès, Svay Teap, Svay Rieng.	7-6	Un avion à réaction des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant le khum de Prasat, Bati et Chrak Matès, Srok de Svay Teap. Svay Rieng.	

.../...

No. d'ordre	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	Observations	No. d'ord
12	Snuol, Kratie.	9-5	Un avion à réaction des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant le srok de Snuol.		22
13	-id-	du 12-5 au soir 13-5 au matin	Des violations aériennes effectuées par des avions des FARVN ont été observées à plusieurs reprises au cours de l'incident provoqué par les FARVN dans cette région.		23
14	Peam Montea Kg Trabek Prey Veng.	18-5	Un avion à réaction des FARVN a violé à plusieurs reprises l'espace aérien khmer en survolant le Khum de Pream Montea.		24
15	-id-	18-5	Deux autres avions à réaction des FARVN ont survolé les mêmes localités.		
16	Chantréa, Kompong Rau, Svay Rieng.	20-5 au matin	Un avion d'observation a pénétré à 10km à l'intérieur du territoire national khmer dans le Khum Chantrea.		25
17	Trapeang Phlong, Thbaung Khum, Kg Cham.	27-5	Trois avions des FARVN ont violé l'espace aérien khmer à 300m de profondeur au dessus de la région de la rivière Dap Da à 4km environ au Sud du village Trapeang Phlong. Ils ont largué 3 rockets et mitrillé pendant une heure sur le territoire khmer.		26 27
18	Ampil Kamchai Mea, Prey Veng.	29-5	Un avion des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant à 4 reprises le poste de la garde provinciale de Ampil.		28
19	Trapeang Sbék Snuol, Kratie.	29-5	Un avion à réaction des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant à 2 reprises la région de Trapeang Sbék.		29
20	Koh Sampeou Peam Chor, Prey Veng	3-6	Un avion des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant le Khum de Koh Sampeou.		30
21	Adong, Koh Sampeou, Peam Chor, Prey Veng.	3-6	Un hélicoptère des FARVN venant du poste de Soc Saray, SVN, a violé l'espace aérien khmer en survolant à une altitude de 500 m environ le phum d'Adong.		31 32

.../...

No. d'ordre	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	Observations
22	Dak Dam, O Raing, Mondulkiri.	4-6	2 avions des FARVN, un Dakota et un Cessna, ont violé l'espace aérien khmer en survolant à six reprises la région de Dak Dam.	
23	Chrāk Krapeus, Thna Thnong, Rumduol, Svay Rieng.	5-6	Un avion bimoteur des FARVN a violé l'espace aérien khmer en y pénétrant à 2km au-dessus du village de Chrāk Krapeus.	
24	Koh Angkrâng Kep.	5-6	Un avion quadrimoteur des FARVN de couleur noire a violé l'espace aérien khmer. Il a survolé le Koh Angkrâng avant de regagner le SVN dans la direction du Hatien.	
25	-id-	12-6	Un autre quadrimoteur des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant le côté nord du Koh Angkrâng. Il a regagné ensuite le SVN.	
26	-id-	13-6	Un avion des FARVN a violé l'espace aérien khmer en y pénétrant profondément jusqu'au-dessus de la ville de Kep.	
27	Chan Nuol Mimot, Kg Cham.	8-6	3 avions des FARVN ont violé l'espace aérien khmer en survolant le Khum Chan Nuol.	
28	Mésar Thngak, Svay Teap, Svay Rieng.	10-6	Un avion à réaction des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant à 2.500 d'altitude, le Khum de mézar Thngāk.	
29	Bos Chek, Trapeang Phlong Thbaung Khmum Kg Cham.	11-6	Un avion des FARVN a violé l'espace aérien khmer à 2km de profondeur en survolant le phum de Bos Chek.	
30	Svay Thom, Svay Rieng, Svay Rieng.	14-6	Un avion de chasse des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant le Khum de Svay Thom.	
31	Kaâm Samnar- Krom, Loeuk Dek, Kandal.	15-6	Un avion à réaction des FARVN a violé l'espace aérien khmer en y pénétrant à 2000m au dessus du Khum de Kaâm Samnar Krom.	
32	Angkaul, Phnom Leav, Kg Trach, Kampot.	18-6	Un avion bimoteur des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant à 2 reprises phnom Angkaul.	

.../...

No. d'ordre	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	observations	N d'ordre
33	Koh Rokar, Peam Chor, Prey Veng.	29-6	Un avion des FARVN a violé l'espace aérien khmer en y pénétrant jusqu'à 200m de profondeur au-dessus du Khum de Koh Rokar.		41
34	-id-	29-6	Un autre avion des FARVN a violé l'espace aérien khmer en y pénétrant jusqu'à 10 kilomètres au dessus du Khum Koh Rokar.		42
35	Kaâm Samnar- Krom, Loeuk Dek, Kandal.	29-6	Un avion d'observation du SVN a violé l'espace aérien khmer en y pénétrant à 3 km à l'intérieur du territoire khmer au-dessus de la région riveraine Est de Kaâm Samnar Krom.		45
36	Trapeang-Phlong, Thbaung Khmum Kg Cham.	2-7	Un avion à réaction des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant le Khum de Trapeang Phlong.		46
37	-id-	2-7	Un autre avion à réaction des FARVN a survolé le même khum.		47
38	Krek, Thbaung Khmum Kg Cham.	3-7	Un avion bimoteur des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant le Khum Krek.		
39	-id-	3-7	Un autre avion bimoteur des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant le Khum Trapeang Phlong, Srok de Thbaung Khmum.		48
40	Prasat, Svay Teap, Svay Rieng	3-7	Un avion quadrimoteur des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant à une altitude approximative de 1000m le Khum de Prasat.		49
41	Phnom-Den, Kirivong, Takéo.	10-7	Un avion bimoteur des FARVN de couleur grise a violé l'espace aérien khmer en survolant le poste de la garde provinciale dans le Khum de Phnom-Den (Takéo).		50
42	Trapeang Phlong Thbaung Khmum, Kg Cham.	11-7	Un avion bimoteur des FARVN de couleur grise a violé l'espace aérien khmer en survolant à 500m environ d'altitude le Khum Trapeang Phlong.		51

.../...

Observations

No.
ordre
43

LIEU

DATE

RESUME DES FAITS

Observations

Kaâm Samnar Krom 11-7
Loeuk Dèk
Kandal.

Un avion à réaction des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant à plusieurs reprises le poste de Kaâm Samnar Krom, Brok de Loeuk Dèk, à une altitude approximative de 1500 mètres.

44 Kaâm Samnar
Krom,
Loeuk Dèk
Kandal

12-7

Un avion à réaction des FARVN de couleur blanche a violé l'espace aérien khmer à 3000m de profondeur en survolant le poste de Kaâm Samnar à une altitude approximative de 1500m.

45 Kompong Rau,
Reach Monty,
Kompong Rau,
Svay Rieng.-

16-7

Un avion à réaction de couleur grise venant du SVN a violé l'espace aérien khmer en survolant les Khums de Kg Rau et Reach Monty.

46 Bassac,
Svay Rieng,
Svay Rieng.

16-7

Un avion des FARVN de couleur grise a violé l'espace aérien khmer en survolant à 1000m environ d'altitude le Khum de Bassac.

47 Cham Bâk,
Khum Roung
Mimot,
Kg Cham.

17-7

le 17 juillet 1963 vers 9h00 un avion bimoteur des FARVN a violé l'espace aérien khmer sur une profondeur de 2000m en survolant les Khums Chambâk, Sâam.

48 Trapeang Phlong 19-7
et Khbal Damrey,
Thbaung Khmum
Kompong Cham.

Un avion à réaction des FARVN de couleur grise a pénétré dans l'espace aérien khmer à 10km de profondeur en survolant les Khums de Trapeang Phlong et Khbal Damrey, Brok de Thbaung Khmum.

49 Koh Rokar,
Peam Chor,
Prey Vêng.

23-7

Un avion des FARVN a violé l'espace aérien khmer à 3 km de profondeur dans le territoire national en survolant à 500m environ d'altitude la Khum de Koh Rokar.

50 Snuol,
Kratie.

24-7

Un avion à réaction des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant à 1000m environ d'altitude le poste de la garde provinciale de Snuol.

51 Da Kravan,
Mimot,
Kompong Cham.

30-7

Un avion bimoteur des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant à 300m environ d'altitude le poste de la GP de Khum Da Kravan à 6km à l'intérieur du territoire khmer.

.../...

.../...

No. d'ordre	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	Observations	No. d'ord
52	Kauk Tek, Chantrea, Svay Teap, Svay Rieng.	19-8	2 avions bimoteurs des FARVN de couleur grise foncée portant sur le fuselage une grande étoile blanchâtre inscription ARMY, venant du SVN, ont violé l'espace aérien khmer et survolé à 4 reprises le poste de GP de Kauk Tek, après avoir effectué 4 vols de reconnaissance, ces mêmes avions ont mitraillé et bombardé en plusieurs passages le poste de la garde provinciale, avant de disparaître vers le SVN. Après cette attaque, les pertes et dégâts ci-après ont été enregistrés: - Un garde provincial blessé gravement au pied, - Les dégâts matériels importants causés au poste (une baraque incendiée, une dépendance détruite, la toiture trouée en de nombreux endroits, la clôture du poste en partie détruite, un puits endommagé, plus d'une centaine d'impacts relevés sur les murs). - La destruction d'arbres et de culture de riz dans les environs du poste par de nombreux obus dont les trous y restent encore (plus d'une cinquantaine). - La mort de bétail appartenant aux habitants et de volaille du poste, - La destruction et la perte des biens personnels des gardes provinciaux.	1 GP blessé	56
53	Phum Taponh Khum Kokison Rumduol Svay Rieng.	3-9	Un avion de chasse des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant à 1500 mètres d'altitude.		57
54	Sam Yong, Rong Damrey, Svay Rieng.	5-9	Un avion de chasse des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant à 2 reprises.		58
55	A Dong, Peam Chor et Koh Rokar, Peam Chor, Prey Véng	12-9	Un avion à réaction des FARVN a survolé à: - le poste de GP de A Dong, Peam-Chor, Prey Véng et - le poste de GP de Koh Rokar, Peam Chor Prey Véng à 2 km à l'intérieur du territoire khmer.		59

.../...

ns
sé

No. d'ordre	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	OBSERVATIONS
56	Koh Kban, Samrong Svay Teap, Svay Rieng.	13-9	Un avion des FARVN de couleur grise venant du SVN a violé l'espace aérien khmer en survolant le Khum de Koh Kban, Svay Teap.	
57	Dak Dam, O Raing, Mondolkiri.	19-9	Un avion bimoteur des FARVN a violé l'espace aérien khmer, il a survolé le poste de Dak Dam.	
58	-id-	20-9	Un avion bimoteur des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant le poste de GP de Dak Dam.	
59	Kg Chamlang, Svay Teap, Svay Rieng.	2-10	Un avion des FARVN a violé l'espace aérien khmer, il a survolé à 300m environ d'altitude le Phum Kg Chamlang. Il a regagné ensuite le SVN.	
60	Dak Dam, O Raing, Mondolkiri.	3-10	Un avion à réaction des FARVN de couleur grise a violé l'espace aérien khmer. Il a survolé le poste de la GP de Dak Dam.	
61	Bavet Chas, Svay Teap Svay Rieng.	5-10	2 avions des FARVN de couleur grise ont violé l'espace aérien khmer en survolant le Phum Bavet Chas, Brok Svay Teap Svay Rieng. Ils ont regagné ensuite le SVN.	
62	-id-	5-10	Un avion à réaction des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant le Khum de Bavet Chas, Il a regagné ensuite le SVN.	
63	Chantrea,	8-10	Un avion de reconnaissance des FARVN de couleur grise a violé l'espace aérien khmer. Il a survolé à 2000 mètres environ d'altitude le Khum Chantrea.	
64	Bavet Kandal, Bavet, Svay Teap. Svay Rieng.	10-10	Un avion des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant le poste de la GP de Bavet Kandal.	
65	Prey Tuol, Khum Daung, Romeas Hek, Svay Rieng.	13-10	2 avions des FARVN ont violé l'espace aérien khmer. Ils ont survolé à 300m d'altitude Phum Prey Tuol, Ils ont regagné ensuite le SVN.	

.../...

No. d'ordre	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	observations	No. d'ordre
66	Peam Métérei, Romeas Hek, Svay Rieng.	17-10	1 avion à réaction des FARVN a violé l'espace aérien khmer en faisant des vols circulaires sur le poste de la GP de Peam Métérei.		74
67	Kep.	18-10	1 bimoteur des FARVN de couleur grise ayant des caractéristiques suivants: une étoile blanche, deux traits blancs, "US ARMY" et l'emblème sud-vietnamien, a violé l'espace aérien khmer en survolant à une altitude de 200m à 250m Kep ville et a regagné après le SVN en direction de Hatien.		75 76
68	Kset et Thmei Kompong Rau, Svay Rieng.	18-10	Un avion bimoteur des FARVN de cou- leur grise a violé l'espace aérien khmer en y pénétrant sur une pro- fondeur de 2.500m. Il a survolé les Khums Kset, et Thmei.		77
69	Kauk Tek, Chan Trea, Svay Teap, Svay Rieng	19-10	1 avion bimoteur des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant à plusieurs reprises les environs proches de poste de Kauk Tek.		78
70	Kaâm Samnar- Krom, Koh Thom, Kandal.	25-10	Un avion d'observation des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant des embarcations flu- viales des FARK stationnées à Kaâm Samnar Krom, à 300m en deçà de la ligne de démarcation. Des Tracts ont été lancés de cet avion sur le territoire khmer.		79 80
71	Chrâk Motés, et poste de GP de Tanou, Svay Rieng, Svay Rieng.	3-11	Un avion bimoteur de couleur blan- che des FARVN a violé l'espace aé- rien khmer en y pénétrant à 3km de profondeur au-dessus du Khum Chrâk Motés et du poste de GP de Tanon.		81
72	Wat Thlork Chas, Bavet, Svay Teap.	3-11	Un avion de chasse des FARVN de couleur grise a violé l'espace aé- rien khmer en survolant à 500m envi- ron d'altitude le Phum Wat Thlork Chas, il a disparu ensuite au SVN.		82 83
73	Andaung Por, et Tasuos, Daung, Romeas Hek, Svay Rieng.	4-11	Un avion bimoteur des FARVN de cou- leur grise a violé l'espace aérien khmer en survolant les Phums Andaung Por et Tasuos, Khum Dang, Srok de Romeas Hek (Svay Rieng).		84

.../...

No. d'ordre	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	Observations
74	Thnot et Chantrea, Svay Teap, Svay Rieng.	6-11	Un avion bimoteur des FARVN de couleur blanche a violé l'espace aérien khmer en survolant à 1000m d'altitude les Khums Thnot et Chantrea.	
75	-id-	6-11	Dans la même journée un avion des FARVN de même type a survolé à 800m d'altitude à 2 reprises les Khums précités.	
76	Poste GP Koh-Tek, Svay Teap Svay Rieng.	6-11	Un avion bimoteur de couleur blanche des FARVN a violé l'espace aérien khmer et a survolé à 500m d'altitude le poste de GP de Koh Tek.	
77	Postes Douanes et Polinales Bavet, Svay Rieng.	8-11	Un avion des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant le poste des Douanes et le poste de la Police Nationale à Bavet. Trois fusées éclairantes ont été larguées de cet avion sur le territoire khmer.	
78	Les fles côtières de Kep Kampot.	13-11	Un avion des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant les fles côtières de Kep et a disparu après en direction du SVN.	
79	Chantrea et poste GP de Koh Tek, Svay Teap. Svay Rieng.	14-11	Un avion des FARVN de couleur grise a survolé le Khum de Chantrea et le poste de la GP de Koh Tek. (Svay Rieng).	
80	Bavet, Svay Rieng.	17-11	Un hélicoptère des FARVN a survolé à 500m d'altitude le poste de la Police Nationale de Bavet.	
81	-id-		3 avions des FARVN ont survolé à plusieurs reprises les postes de la Police Nationale et des Douanes de Bavet.	
82	-id-		2 avions bimoteurs des Farvn ont survolé les postes de Police Nationale et des Douanes de Bavet.	
83	-id-		2 avions de même type des FARVN ont survolé à 600m d'altitude le poste de la Police Nationale de Bavet.	
84	-id-		1 avion de reconnaissance des FARVN a survolé à 800m d'altitude le poste de la Police Nationale de Bavet, Svay Rieng.	

.../...

No. d'ordre	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	Observations	No. d'ord 95
85	Mésar Thngâk Svay Teap, Svay Rieng.	21-11	1 avion à réaction des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant à 1500m d'altitude la région de Mésarthngâk.		96
86	Samrong, Svay Teap, Svay Rieng.	21-11	1 avion bimoteur des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant le monastère de Chek Khum Samrong.		97
87	Postes des Dou- anes, Bavet, Svay Rieng.	21-11	Un avion à réaction des FARVN de couleur blanche a survolé à 2000m d'altitude le poste des Douanes de Bavet.		98
88	Bathu, Svay Teap, Svay Rieng.	26-11	Un hélicoptère des FARVN a violé l'espace aérien khmer en faisant 2 fois le tour du Phum de Bathu.		
89	-id-	26-11	4 hélicoptères des FARVN ont violé l'espace aérien khmer en survolant à 10 reprises la région de Bathu. L'un d'eux a procédé au tir de lance-flamme qui a incendié une habitation d'un villageois.		99
90	Prasat, Svay Teap, Svay Rieng.	27-11	Un hélicoptère des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant à 1500m d'altitude le Khum Prasat.		
91	Kauk Tek, Chantrea, Svay Teap, Svay Rieng.	27-11	Un avion bimoteur des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant à 2 reprises le Khum de Kauk Tek.		
92	Thnot Chres, Mésarthngâk et Prasat, Svay Teap, Svay Rieng.	27-11	Un avion bimoteur des FARVN, de couleur grise, a violé l'espace aérien khmer en survolant les Khums Thnot Chras, Mésarthngâk, et Prasat, Srok de Svay Teap.		
93	Chipou, Svay Teap, Svay Rieng.	29-11	Un avion bimoteur des FARVN de couleur blanche a violé l'espace aérien khmer en survolant le quartier militaire de Chipou, Svay Teap.		
94	Samrong et Chantrea, Srok Svay Teap Svay Rieng.	30-11	Un avion à réaction de couleur blanche des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant à environ 1500m d'altitude les Khums Samrong et Chantrea, Svay Teap.		

.../...

ions

No. d'ordre	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	Observations
95	Popet, Svay Teap, Svay Rieng.	1-12	Un avion de couleur blanche des FARVN a survolé à 2000m d'altitude le Khum Popet.	
96	Kaâm Samnar- Krom, Loeuk Dek Kandal.	1-12	Un avion des FARVN a survolé à 500m d'altitude le Khum Kaâm Samnar Krom.	
97	Mésarthngāk, Svay Teap, Svay Rieng.	2-12	Un avion bimoteur des FARVN de couleur blanche a survolé le Khum Mésarthngāk.	
98	Poste GP de Tanoy, Prasat, Svay Teap, Svay Rieng.	13-12	Un avion bimoteur des FARVN de couleur blanche portant une grande étoile à l'aile droite a survolé le poste de la GP de Tanoy, Khum Prasat, Svay Teap (Svay Rieng).	
99	Poste de la Police Nationale de Bavet, Svay Rieng.	19-12	Un hélicoptère des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant à 300m d'altitude pendant 2 reprises le poste de Police Nationale de Bavet (Svay Rieng).	

LISTE DE VIOLATIONS DES EAUX
TERRITORIALES KHMERES PAR LES FORCES
ARMEES DE LA REPUBLIQUE DU VIETNAM
en 1963

No. d'ordre	LIEU	DATE	RESUMEE DES FAITS	Observations
1	Koh Rokar, Prey Vêng.	11-2	Violation des eaux territoriales cambodgiennes par 4 marines de guerre vietnamiennes.	
2	Koh Ang Krang Kampot.	12-4	Cinq embarcations à moteur des FARVN ont violé les eaux territo- riales khmères en contournant Koh Ang Krang.	
3	Khum Russey- Srok, Kg Trach, Kampot.	17-4	Des éléments des FARVN à bord de 4 vedettes ont violé les eaux territoriales khmères dans le Khum de Russey Srok; avant de se retirer à leur base à Hatien, ils ont tiré plusieurs coups de feu sur les pêcheurs cambodgiens.	
4	Koh Sampeou, Peam Chor, Prey Vêng.	3-6	Des soldats des FARVN ont tiré des coups de feu sur 2 habitants se déplaçant à bord d'une barque sur la rivière de So Thuong dans le Khum de Koh Sampeou.	
5	Kaâm Samnâr	4-6	Un bâtiment et deux vedettes des FARVN ont pénétré dans les eaux territoriales khmères jusqu'à 300m de profondeur dans la région de Kaâm Samnâr.	
6	Kaâm Samnar Krom, Kandal.	10-6	Un bâtiment fluvial de la marine du Sud-Vietnam de type patrouilleur immatriculé H.Q. 329 a violé les eaux territoriales khmères de 300m dans les eaux du Mékong, région de Kaâm Samnâr Krom.	
7	Koh Kok, Peam Chor, Prey Vêng.	10-7	Des soldats des FARVN à bord d'un bâtiment de guerre mouillé dans le Mékong à environ 1.500m au-delà de la ligne de démarcation, ont tiré des coups de canon sur les soldats cambodgiens stationnés à 200m à l'intérieur du territoire khmer dans le Khum de Koh Kok.	

.../...

No. d'ordre	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	Observations
8	Peam Montear, Kg Trakèk. Prey Vêng.	13-7	Des soldats des FARVN du poste de Thong Binh (Chau Doc) à bord de deux sampans, au cours de leur déplacement le long de la frontière khmère, ont tiré des coups de feu sur le territoire khmer et plusieurs balles sont tombées dans le Khum Peam Montear.	
9	Koh Sampeou Peam Chor, Prey Vêng.	13-7	Quatre unités de la marine des FARVN basées à Hong Ngu SVN ont ouvert des rafales d'armes automatiques en direction du territoire national khmer. Une balle de calibre 12/7mm est tombée près du poste de police de Koh Sampeou et plusieurs autres ont touché les maisons des habitants du Khum précité; en cette occasion, une balle incendiaire a provoqué un incendie d'une habitation d'un villageois. Un sampan appartenant à un autre villageois a été coulé.	1 maison incendiée 1 sampan coulé.
10	Kg Bat Russey et Prey Prous, Prek Kroeus, Kg Trach, Kampot.	23-8	Une vedette des FARVN ayant 20 hommes armés à bord, partant de Hatien pour le poste Giang Thanh khmer nommé Em Prim dit Chhin qui était en train de faire paître ses boeufs au lieu dit Kg Bat Russey situé à 300m à l'intérieur du territoire khmer, le blessant mortellement. Puis poursuivant son chemin, ladite vedette a débarqué en Kg Bat Punleak SVN 15 de ses éléments armés lesquels ont ensuite pénétré dans le territoire khmer pour y razzier du bétail au lieu dit Prey Prous dans le Khum de Prek Kroeus, Brok de Kg Trach. Alertés par la population, les éléments khmers en patrouille dans cette région se sont rendus sur les lieux et après un bref accrochage ont réussi à repousser les soldats des FARVN au delà de la frontière. Cependant ces soldats sud-vietnamien ont pu emmener avec eux un boeuf.	1 tué 1 boeuf enlevé.

.../...

No. d'ordre	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	Observations	No. d'ordre
11	Along Tien, Frey Krabas Takéo.	9-9	Au cours d'une patrouille dans la zone inondée de la province de Takéo, les FARK de Anlong Tien, ont surpris une centaine des FARVN en sampans à environ 2000m à l'intérieur du territoire khmer. En réponse à des sommations, les FARVN ont ouvert les feux sur les vedettes des FARK dont 2 traces de balles restent visibles sur le flanc d'une vedette. Après la riposte des FARK et l'échange de coups de feu pendant une vingtaine de minutes, ils se sont retirés au Sud-Vietnam.		15
12	Kg Krassaing, Koh Andeth. Takéo.	17-9	Des éléments de la GP du Srok de Koh Andeth ont surpris au cours d'une surveillance de frontière, des vietnamiens armés à bord de 9 barques à 900m à l'intérieur du territoire khmer dans le Khum de Kg Krassaing. Ils se sont retirés après au SVN sous le couvert des feux tirés par les soldats des FARVN venus du poste de Phu Hoi (Chau Doc). Une barque des FARVN a pu être saisie par les éléments de patrouille khmère.		16
13	Khum Som, Kirivong, Takéo.	27-9	Des soldats des FARVN ont pénétré à 300 mètres à l'intérieur du territoire khmer. Ils ont tiré des coups de feu sur un ressortissant khmer dénommé Nuon Nim le blessant mortellement. Le corps de la victime ainsi que son embarcation ont été emmenés au SVN par les FARVN.	1 tué	17
14	Ile de l'Eau	16-9	Vers minuit, un bâtiment de guerre de la Marine des FARVN a pénétré dans les eaux territoriales khmères à environ 5km au Nord-Est de l'île de l'Eau. Il a arraisonné une barque de pêche No2455K appartenant à une habitante dénommée Toyang Mai et a emmené de force au SVN: 4 pêcheurs cambodgiens habitants du Phum de Phnom Lork, Khum de Russey Srok, Srok de Kg Trach (Kampot).	1 barque de pêche enlevé, 4 pêcheurs enlevés.	18

.../...

ions

tué

rque
êche
vé,
cheurs
vés.

...

No. d'ordre	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	Observations
15	Phum Sampeou, Thleay, Sampeou Poun, Koh Thom, Kandal.	21-10	Des éléments de la patrouille khmère ont surpris une bande d'une soixante de Vietnamiens armés à bord des sampans à 5km à l'intérieur du territoire khmer dans le Phum de Sampeou Thleay, après un échange de coups de feu pendant 5 minutes, ils se sont retirés en territoire sud-vietnamien.	
16	Koh Tauch, Srok Kampot, Kampot.	23-10	Un bâtiment de la marine des FARVN a pénétré dans les eaux territoriales khmères en Koh Tauch. Il a tiré sur des embarcations de pêche. Les pêcheurs cambodgiens dénommés Pal Khleang, Nang Sang et Sam Donn ont dû abandonner leur embarcation ainsi que leurs instruments de pêche pour se sauver. L'embarcation à moteur munie des instruments de pêche estimés à une valeur de 150.000\$ appartenant à un habitant a été emmenée au SVN par les soldats des FARVN.	enlèvement d'une embarcation de pêche à moteur.
17	Wat Vaing Kéo Sampeou Poun, Kandal.	8-11	Des éléments de patrouille khmers ont surpris à 800m à l'intérieur du territoire khmer dans le Phum de Wat Vaing Kéo, une trentaine de Vietnamiens armés à bord de sampans; après un échange de coups de feu pendant 5 minutes avec les forces de l'ordre, les agresseurs se sont retirés au SVN en laissant sur le lieu de l'incident un sampan, un fusil garant M1, un P.M. 38 avec 3 boîtes de chargeur, 2 grenades FI et de nombreuses cartouches.	1 sampan, 1 fusil M1 1 P.M. 38 3 boîtes de car- touche 2 grenades FI et de nom- breuses car- touches saisies.
18	Koh Rokar, Peam Chor Prey Veng.	12-11	Un bâtiment de la marine des FARVN de type L.S.I.L. et deux embarcations de type L.C.V.P. sont venus près de la ligne de démarcation et ont tiré plusieurs coups de canon sur le territoire khmer dans le Khum de Koh Rokar, blessant trèvement un soldat khmer dénommé You Khon. Il a succombé au cours de son évacuation vers l'hôpital.	1 soldat khmer tué.

.../...

No. d'ordre	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	Observations
----------------	------	------	------------------	--------------

19	Chong Orang Banteai-Meas, Kampot.	21-12	Un bâtiment de la marine des FARVN de type LCM au cours de son déplacement sur le canal de Vinh Tê (Kien Ginag) a tiré plusieurs rafales d'armes au- tomatiques en direction du Cambodge. Plusieurs balles sont tombées à 300m à l'in- térieur du territoire khmer.	
----	---	-------	---	--

No.
d'ordre

1

2

Svay

3

4

5

LISTE DES VIOLATIONS DU TERRITOIRE
NATIONAL KHMER PAR LES FORCES ARMEES DE LA REPUBLIQUE
DU VIETNAM
en 1964

No. d'ordre	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	Observations
1	Khum Triek, Mimot Kompong Cham.	2-1	Une centaine de soldats des FARVN ont pénétré à 1000m à l'intérieur du territoire khmer dans le Khum Triek. Un accrochage a eu lieu entre les agresseurs et les forces de l'ordre. Un élément khmer a été grièvement blessé au cours de cette agression.	1 blessé.
2	Chrak Leav, Chantrea, Svay Teap.	6-1	Trente soldats des FARVN ont pénétré à 300m à l'intérieur du territoire khmer au Phum Chrak Leav, Chantrea, pour y tenter d'enlever un ressortissant khmer.	
3	Khum Som, Kirivong, Takéo.	10-1	Une cinquantaine de soldats des FARVN ont pénétré à 200m à l'intérieur du territoire khmer dans le Khum Som. Ils ont tiré plusieurs coups de feu sur les moissonneurs khmers du lieu et incendié quelques paillotes. Alertés, les éléments de patrouille khmers se sont intervenus au lieu de l'incident où ils ont eu un accrochage pendant plus d'une heure avec les agresseurs.	
4	Thnot Cong- Srang, Banteai Meas, Kampot.	10-1	Un groupe de soldats des FARVN du poste de Giang Thanh (Hatien) SVN ont pénétré à environ 200m à l'intérieur du territoire khmer au Khum Thnot Chong Srang, Srok Banteai Meas. Ils se sont retirés au SVN après 5 minutes d'accrochage avec les soldats des FARK.	
5	Chan Moul, Mimot, Kompong Cham.	15-1	Une centaine de soldats des FARVN bien armés ont pénétré à 200m à l'intérieur du territoire khmer au Khum Chan Moul, un accrochage a eu lieu entre ces soldats et les éléments de patrouille khmers. Un Chivapol a été tué et un autre blessé. Cinq soldats ont été également blessés au cours de cet engagement.	1 Chivapol tué 1 Chivapol blessé 5 soldats blessés.

.../...

No. d'ordre	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	Observations	No. d'ordre
6	Mimot Kompong Cham.	15-1	Une centaine de soldats des FARVN ont attaqué des villages khmer-Krom situés à 1000m au-delà de la ligne de démarcation, en face du Brok de Mimot. Alertés par ces coups de feu, les éléments khmers ont effectué des patrouilles de surveillance le long de la frontière. Subitement, ils furent attaqués par les FARVN postés en embuscade près de la frontière. Un Chivapol tué et un autre militaire blessé; à la riposte des éléments khmers, les FARVN se sont retirés au Sud-Vietnam.	1 Chivapol tué, 1 militaire blessé.	1
7	Prek Kroeus, Kg Trach Kampot.	16-1	Les FARVN du poste de Taluon SVN ont tiré plusieurs rafales d'armes automatiques en direction du Cambodge. Plusieurs balles sont tombées à 1200m au Khum de Prek Kroeus.		1
8	Koh Sampeou, Peam Chor Prey Veng.	17-1	Une trentaine de soldats des FARVN ont pénétré à 600m à l'intérieur du Cambodge dans le Khum de Koh Sampeou.		1
9	-id-	17-1	Une quarantaine de soldats des FARVN ont pénétré à 1.000m à l'intérieur du territoire khmer pour y effectuer des manoeuvres militaires.		17
10	-id-	20-1	Une quarantaine de soldats des FARVN ont pénétré dans le Khum de Koh Sampeou pour enlever des volailles et des poissons appartenant aux habitants du lieu.		18
11	Prek Chrey, Koh Thom, Kandal.	20-1	Les éléments de patrouille khmers ont surpris six soldats des FARVN à 500m à l'intérieur du territoire khmer dans le Khum de Prek Chrey. Après 5 minutes d'accrochage avec les éléments de patrouille khmers, ces soldats se sont retirés au SVN.		
12	Khum Thmei, Kompong Rau Svay Rieng.	20-1	Une trentaine des FARVN du poste de Ong Tan ont pénétré à 1.200, à l'intérieur du territoire khmer au Khum Thmei, ils ont tiré des coups de feu sur les éléments khmers; les agresseurs se sont retirés au Sud-Vietnam.	.../...	

ns	No. d'ordre	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	Observations
va- ué, i- é.	13	Khum Thmei, Kompong Rau Svay Rieng	20-1	Les mêmes agresseurs ont pénétré de nouveau à l'intérieur du territoire khmer au Khum précité. Un accrochage a eu lieu entre ces soldats et les éléments de la GP. Après 10mn de combat, ils se sont retirés au SVN.	
	14	Sdach Kong, Banteai Meas Kampot.	23-1	Les FARVN du poste de Taluon SVN ont tiré plusieurs rafales d'armes automatiques en direction du territoire khmer. Plusieurs balles sont tombées à 700m en deçà de la ligne de démarcation dans le Khum Sdach Kong.	
	15	Banteai Kraing, Kompong Rau Svay Rieng.	24-1	Des soldats des FARVN ont pénétré à 400m à l'intérieur du territoire khmer dans le Khum de Banteai Kraing.	
	16	Khum Thmei, Kompong Rau, Svay Rieng.	25-1	Cinq soldats des FARVN ont pénétré à 800m à l'intérieur du territoire khmer dans le Khum Thmei, ils ont tiré des coups de feu sur les éléments de patrouille khmers. Un accrochage a eu lieu entre les agresseurs et les forces de l'ordre. Après une trentaine de minutes les FARVN se sont retirés au Sud-Vietnam.	
	17	Khum Som, Kirivong, Takéo.	29-1	Une vingtaine de soldats des FARVN ont pénétré à 60 à l'intérieur du Cambodge dans le Khum Som. Après 15mn d'accrochage avec les éléments khmers, ils se sont retirés au SVN. Au cours de cette incursion une paysanne a été blessée par les balles des soldats des FARVN.	
i,	18	Chea Pdey, Kirivong, Takéo.	5-2	Une cinquantaine des FARVN ont pénétré à 500m à l'intérieur du Cambodge dans le Phum Chea Pdey, Ils ont tiré des coups de feu sur des paysans qui étaient en train de cueillir des pastèques dans leurs champs situés à environ 200m à l'intérieur du territoire khmer. Alertés les forces de l'ordre se sont portés sur le lieu de l'incident où ils ont eu un accrochage avec les agresseurs qui se sont retirés après au SVN. Au cours de ce combat, un élément khmer a été mortellement	1 mort 1 blessé 1 cochon tué te à bœuf enlevée. .../...

No. d'ordre	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	Observations
			touché, un autre grièvement blessé et un cochon tué. Une charrette à boeuf a été emmenée au SVN par les soldats des FARVN.	
19	Prey Tonle, Thnot Chong- Srang, Banteai Meas, Kampot.	5-2	Les soldats des FARVN du poste de Giang Thanh ont tiré plusieurs obus de mortier en direction du territoire khmer dont 8 sont tombés à environ 500m en deçà de la ligne de démarcation relevant du Phum de Prey Tonle. Cependant aucune perte ni dégât matériel n'a été enregistré.	
20	Khum Thmei, Srok Kg-Rau (Svay-Rieng)	14-1	Un groupe de soldats du poste d'Ong Tan (Tay-Ninh) ont pénétré à 300 mètres à l'intérieur du territoire national khmer dans le Khum Thmei, Srok Kg-Rau (Svay-Rieng).	
21	Thnot Chong Srang, Srok Banteay-Meas (Kampot)	20-1	Une vingtaine de soldats des FARVN ont pénétré à 500 mètres à l'intérieur du territoire national khmer dans le Khum de Thnot Chong Srang, Srok de Banteay Meas (Kampot). Ils ont tenté d'enlever des ressortissants khmers du Khum précité. Alertés les éléments khmers sont intervenus, obligeant les agresseurs de se retirer au Sud-Vietnam.	
22	Khum Thmei, Kg-Rau (Svay-Rieng).	23-1	Trois soldats des FARVN du poste d'Ong Tan (Tay-Ninh) Sud-Vietnam ont pénétré à 200mètres à l'intérieur du territoire national khmer dans le Khum Thmei, Srok Kg-Rau (Svay-Rieng).	
23	Khum Thmei, Kg-Rau (Svay-Rieng).	28-1	Un groupe de soldats des FARVN du poste de Ong Tan (Tay Ninh) Sud-Vietnam ont pénétré à 500m à l'intérieur du territoire khmer dans le Khum Thmei, Srok Kg-Rau (Svay-Rieng).	
24	Aur Daun Tei (Kampot).	6-2	Douze soldats des FARVN ont pénétré à l'intérieur du territoire khmer à Aur Daun Tei dans la province de Kampot. Ils ont tiré des coups de feu sur des pêcheurs khmers dudit lieu. l'un d'eux nommé Chen Sen fut grièvement blessé. Après avoir commis leurs actes de barbarie les agresseurs se sont retirés au Sud-Vietnam.	1 blessé .../...

No. d'ordre	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	Observations
25	Koh Kok Peam Chor (Prey-Vèng)	9-2	Des soldats des FARVN du poste de Cai Yang (Kien Phong) Sud-Vietnam ont tiré plusieurs obus de mortier en direction du territoire national khmer. Deux obus sont tombés à 100 mètres environ en deçà de la ligne de démarcation dans le Khum de Koh Kok, Peamchor (Prey-Vèng).	
26	Thnot Chong Brâng, Srok Banteay Meas, (Kampot).	10-2	Un groupe de soldats des FARVN ont violé le territoire khmer en y pénétrant à 200 mètres de profondeur dans le Khum de Thnot Chong Brâng, Srok de Banteay Meas (Kampot). Un accrochage a eu lieu entre les Gardes Provinciaux du lieu, au cours duquel une femme nommée Néang Mey Phaun fut grièvement blessée.	1 blessé
27	Koy Trabêk, Khum Bassac, Srok Svay Rieng (Svay Rieng).	11-2	Une cinquantaine de soldats des FARVN du poste de Yam Daung (Kien Tuong) Sud-Vietnam, ont pénétré à 800 mètres à l'intérieur du territoire national khmer dans le Phum de Koy Trabêk, Khum de Bassac, Srok de Svay Rieng (Svay Rieng). Ils ont tiré des coups de feu sur les paysans qui étaient en train de faire paître leurs bêtes au lieu précité. Au cours de cette agression, un paysan nommé Ros Hoeung fut grièvement blessé.	1 blessé
28	Moeun Lam, Thnot Chong Brâng, Banteay Meas, (Kampot).	25-2	Une section des soldats des FARVN a pénétré à 300 mètres à l'intérieur du territoire national khmer dans le Phum Moeun Lam, Khum Thnot Chong Brâng, Srok Banteay Meas (Kampot). Un accrochage a eu lieu entre les soldats des FARVN et les forces de l'ordre du lieu à l'issue de quel les soldats des FARVN se sont retirés au Sud Vietnam.	

LISTE DES VIOLATIONS DE L'ESPACE
AERIEN KHMER PAR LES AVIONS DE L'ARMEE DE L'AIR
SUD-VIETNAMIENNE
en 1964

No. d'ordre	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	Observations
1	Svay Teap, Svay Rieng.	8-1	1 avion de reconnaissance des FARVN de couleur grise a violé l'espace aérien khmer en survolant à 1.000m environ d'altitude le poste de la PN de Bavet. De là il a survolé la route No.1 jusqu'au Salasrok de Svay Teap (Svay Rieng), pour disparaître ensuite au SVN en passant successivement au-dessus des Khums Samley, Méarthngāk et Chantrea.	
2	Bavet, Svay Rieng.	10-1	Un hélicoptère des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant le poste de PN de Bavet à 500m d'altitude.	
3	-id-	13-1	Un avion monomoteur de reconnaissance des FARVN de couleur grise a violé l'espace aérien khmer en survolant le poste de PN de Bavet et le Phum Thlork, Khum Chrak Motes (Svay Rieng).	
4	-id-	13-1	Un autre avion de reconnaissance des FARVN a survolé les Khums de Chrak Motes et Samley, Brok de Svay Teap.	
5	Peam Montea, Kg Trabek, Prey Veng.	9-1	Un avion des FARVN portant l'emblème de la République du Vietnam a survolé à plusieurs reprises le Khum Peam Montea, après avoir lancé des tracts sur le territoire khmer, cet avion a disparu au SVN.	
6	Bavet, Svay Teap, Svay Rieng.	13-1	Un avion bimoteur de couleur blanche des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant à 800m d'altitude le poste de la PN de Bavet.	
7	Chrak Leav, Bavet, Svay Rieng.	16-1	2 avions des FARVN ont survolé à deux reprises les Phums Ta Bip, Chrak Leav, Bavet et le poste de PN de Bavet.	

.../...

No. d'ordre	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	Observations
8	Thnot, Svay Teap, Svay Rieng.	18-1	Un avion des FARVN de couleur grise a survolé à 1000m d'altitude le Khum Thnot, Svay Teap.	
9	Thmei, Kompong Rau, Svay Rieng.	20-1	Un avion des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant à plusieurs reprises le lieu de Phum Thmei, Kg Rau (Svay Rieng).	
10	Takéo.	27 et 28- 1	Un avion des FARVN a survolé la frontière khméro-vietnamienne de la province de Takéo. Il a lancé des tracts en caractère vietnamien à l'intérieur du territoire khmer.	
11	Mong, Mimot, Kg Cham.	4-2	Deux avions des FARVN ont bombardé et mitraillé pendant un quart d'heure le village cambodgien de Mong situé à environ 22km au Sud-Est du Chef-lieu de Mimot (Kg Cham) et à plus de 2000m en deçà de la frontière khméro-vietnamienne, à l'intérieur du territoire khmer, provoquant parmi les habitants dudit village. - 5 tués dont 3 femmes et 2 enfants - 6 blessés dont 5 grièvement atteints - 6 buffles tués - 1 habitation endommagée. Des cratères de bombes de 2 à 4 m. de profondeur sur 3 à 5 m. de diamètre ont été relevés à l'intérieur et aux environs du village attaqué.	5 tués 6 blessés 6 buffles tués 1 habita- tion en- dommée.
12	Bavet, Samley et Chantrea, Svay Teap Svay Rieng	8-1	Un avion des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant les Khums de Bavet, Samley, Chantrea, Srok de Svay Teap (Svay Rieng).	
13	Snuol Kratie.	27-1	Un avion des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant le Chef-lieu du Srok de Snuol (Kratie).	
14	Snuol Kratie.	29-1	Un avion des FARVN de couleur noire a violé l'espace aérien khmer en survolant le Srok Snuol (Kratie).	
15	Kaâm Samnâr Krom, Loeuk Dèk (Kandal)	1-2	Un avion bimoteur des FARVN de couleur grise a violé l'espace aérien khmer en survolant à 200m environ d'altitude le Khum de Kaâm Samnâr Krom, Srok Loeuk Dèk (Kandal).	.../...

No. d'ordre	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	Observations
16	Khum Thnot Chong Brâng, Banteay Meas Kampot.	8-2	Un avion de chasse des FARVN a violé l'espace aérien khmer en survolant à basse altitude les Phums de Samrong Chen, Daun Tey, Prey Tonlé, Khums de Thnot Chong Brâng et le Phum de Banteay Meas (Kampot).	
17	Khum Prêk Kroeus, Kg Trach (Kampot)	8-2	Un avion à réaction des FARVN de couleur grise a survolé à 300m environ d'altitude pendant 30 minutes le poste de la Garde Provinciale et les Phums de Frey Prous, Kg-Veal, Khum de Prêk Kroeus, Brok de Kg-Trach (Kampot). Il a regagné après le Sud-Vietnam.	
18	Koh Rokar et Kaâm Samnâr (Frey Véng-	3-3	Des avions des FARVN ont violé l'espace aérien khmer en y pénétrant à 500 mètres de profondeur pour larguer des bombes dans les Khums de Koh Rokar et Kaâm Samnâr, province de Frey-Véng, laissant une dizaine de cratères sur le terrain. Des débris de bombes ont été récupérés.	
19	Koh Rokar et kaâm Samnâr (Frey-Véng).	3-3	Des avions des FARVN ont violé à plusieurs reprises l'espace aérien khmer en survolant à 600mètres environ d'altitude les Khums de Koh Rokar et Kaâm Samnâr (Frey-Véng).	
20	Chantrea (Svay Rieng)	19-3	De nombreux éléments des FARVN, 17 habitants appuyés par l'aviation et par des engins blindés amphibies, ont déclenché une violente attaque combinée, qui a duré presque 3 heures, contre le village cambodgien de Chantrea, situé à une quarantaine de kilomètres au Sud-Est de Svay-Rieng et à six kilomètres de la ligne de démarcation. Les FARVN ont mis en oeuvre à cette occasion des moyens considérables: - 4 avions d'observation, - 2 chasseurs-bombardiers, - 5 hélicoptères, - 12 chars-amphibies. En outre, on a remarqué la présence de trois militaires américains parmi les agresseurs sud-vietnamiens.	tués. 14 habi- tants bles- sés. 6 maisons incendiées.

.../...

RESUME DES FAITS

Dans le même temps d'autres éléments se sont dirigés sur le village cambodgien de Prey-Vor, situé à quelque 17 kilomètres de Chantrea.

LISTE DES VIOLATIONS DES EAUX
TERRITORIALES KHMERES PAR LES FARVN
en 1964

No. d'ordre	LIEU	DATE	RESUME DES FAITS	Observations
1	Chong Srang, Banteai-Meas, Kampot.	10-1	Une cinquantaine de soldats des FARVN à bord d'une embarcation à moteur a pénétré à 300m en deçà de la ligne de démarcation.	
2	Sdach Kong, Banteai-Meas, Kampot.	17-1	Deux vedettes de la marine des FARVN au cours d'un déplacement sur la rivière de Giang Thanh (Hatien) SVN, ont tiré plusieurs rafales d'armes automatiques en direction du territoire khmer. Plusieurs balles sont tombées à environ 1200m en deçà de la ligne de démarcation.	
3	Prek Kroeus, Kg Trach, Kampot.	14-1	Des éléments des FARVN du poste de Giang Thanh navigant sur le canal de Vinh Tê à bord de 2 bâtiments de la marine, à la hauteur du Phum de Frey Prous, Khum Prek Kroeus ont tiré des coups de feu en direction du Cambodge. Deux balles ont touché l'une le mur de l'habitation du nommé Non Mean et l'autre un sac de paddy.	
4	Prey Prous, Kg Trach, Kampot.	29-1	Des soldats des FARVN à bord de 2 bâtiments de type L.C.M. au cours d'un déplacement le long de la rivière de Giang Thanh (Hatien) ont tiré plusieurs rafales d'armes automatiques en direction du territoire khmer. Plusieurs balles sont tombées à 1500m en deçà de la ligne de démarcation dans le Phum de Prey Prous, Khum de Prek Kroeus, Jrok de Kompong Trach province de Kampot.	